

1 Cahier de lecture

DES PAYSAGES

Le paysage
est à la fois
lieu et
regard sur le
lieu.

Sommaire

Les 3 Cahiers des Paysages de l'Aubrac **4**

Approche de la lecture de paysage **6**

Le paysage, à la fois matériel et immatériel 6

Lire le paysage comme un livre 8

Clé de lecture 1 : Comprendre le socle 8

Grammaire et vocabulaire des paysages 10

Clé de lecture 2 : Utiliser un vocabulaire commun 10

Connaissances des paysages de l'Aubrac **16**

Repères géographiques 16

Occupation du sol 20

Géologie : les fondements des paysages de l'Aubrac 22

Typologies des paysages de l'Aubrac **28**

Gammes et structures de relief 28

7 typologies géomorphologiques 30

Les Vallées en «V» 33

Les cuvettes alluviales 37

Les plateaux métamorphiques 41

Les plateaux calcaires 45

Les plateaux granitiques 49

Le plateau volcanique cantalien 53

Le plateau volcanique aubracien 57

Conclusion **60**

Introduction

Les 3 Cahiers des Paysages de l'Aubrac

L'Aubrac est un vaste territoire de moyenne montagne fort de patrimoines exceptionnels, notamment paysagers. **Largement reconnu pour ses vastes étendues** de prairies pelées, suspendues entre le massif du Cantal et les Grands Causses, l'Aubrac constitue le dernier massif volcanique au sud du Massif Central. **Il englobe également des territoires moins connus, aux marges des grands pôles de développement et circuits touristiques de la région.** Au même titre que les emblématiques paysages d'estives, ces paysages discrets constituent **une véritable richesse à cultiver.**

Le PNR de l'Aubrac, créé en 2018, a pour objectif d'agir en faveur d'un développement harmonieux du territoire. C'est pourquoi la préservation et la mise en valeur de sa richesse paysagère, porteuse d'attractivité et de qualité de vie, sont des préoccupations centrales de son action au quotidien.

Complémentaires des Atlas de paysage départementaux réalisés à ce jour, **les "Cahiers de Lecture, d'écriture et de Composition des Paysages de l'Aubrac" ont pour finalité de participer à la reconnaissance de cette richesse pour permettre à chacun de l'inscrire au cœur des projets qui façonneront l'Aubrac de demain.**

Le PNR en quelques chiffres :

- Un territoire d'une superficie totale de 2 282 km²
- Étendu sur trois départements (Cantal, Aveyron, Lozère) et deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie)
- 82 communes et 25 communes associées
- 12 entités éco-paysagères* définies par la Charte

Découvrir

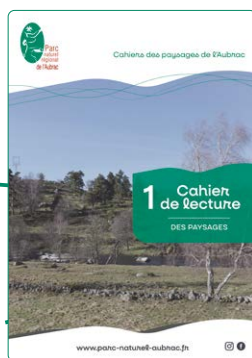
Comprendre

Apprendre

S'interroger

Imaginer

Analyser



Le cahier de lecture
Pour comprendre



Le cahier d'écriture
Pour analyser

Les 12 entités éco-paysagères* définies par la Charte du Parc



Carte des entités éco-paysagères du PNR Aubrac
Sources : Association d'émergence du PNR de l'Aubrac, M. Roustan, 2015

* Les 12 entités éco-paysagères (7 principales, 5 périphériques), principalement définies selon des critères écologiques, sont issues de la phase de préfiguration du PNR de l'Aubrac. Chacune d'elles a fait l'objet d'une description et d'une illustration sous forme de bloc-diagramme dans la charte 2018-2033. Ce travail constitue une base de connaissances solide, qui a été réinterprétée et simplifiée dans les Cahiers des Paysages de l'Aubrac, de manière à en faire une véritable matière à projet.

Concevoir

Faire ensemble



- Le Cahier n°1 - de Lecture - propose une première approche de la notion de paysage ainsi que de la diversité des paysages de l'Aubrac, par la mise en évidence de sa charpente paysagère.
- Le Cahier n°2 - d'Écriture - propose des outils pour agir en faveur de la qualité paysagère du territoire, et tente de faire émerger ses principaux enjeux.
- Le Cahier n°3 - de Composition - illustre l'ensemble de la démarche par la restitution d'un atelier de mise en pratique des clés de lecture et d'écriture des paysages.

Le cahier de composition
Pour passer à l'action !

Approche de la lecture de paysage

Le paysage, à la fois matériel et immatériel

« *Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »

Convention européenne du paysage

«...une partie de territoire...» : le paysage «In situ»

Le paysage est d'abord un «support», un environnement, un milieu, un espace qui peut être analysé sur la base de critères observables concrètement, à l'échelle d'un lieu ou d'un territoire. Sa charpente géographique, caractérisée par ses roches, ses sols, ses reliefs, est la base sur laquelle s'implante le vivant, dont l'homme, avec son histoire, ses formes et ses logiques, mettant en valeur sa singularité.

«...telle que perçue par les populations...» : le paysage «In visu»

Mais, pour exister pleinement, le paysage a besoin d'être l'objet d'une perception sociale, c'est-à-dire d'une reconnaissance, sensible, par le public, d'une dimension émouvante, extraordinaire ou symbolique émanant des lieux.

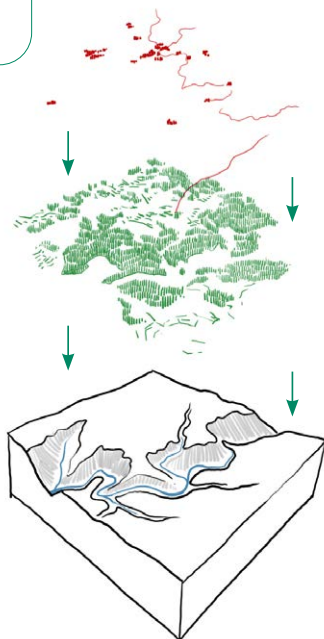
A l'image d'un récit ou d'un morceau de musique qui n'ont pas de raison d'être sans lecteur ou auditeur, le paysage ne peut advenir sans la perception et l'interprétation d'un observateur.

Le Paysage est donc à la fois « lieu » et « regard sur le lieu ».

Le paysage «IN SITU» : un support

L'appropriation du support par la nature et par l'homme, en lien étroit avec la géographie

La charpente géographique : support premier du paysage



Les représentations passées et actuelles

Le paysage «IN VISU» : un apport

Le vécu et les connaissances préalables

L'émotion «sur le terrain» par l'intermédiaire des 5 sens





« Rarement je pense au Cézallier, à l'Aubrac, sans que s'ébauche en moi un mouvement très singulier qui donne corps à mon souvenir : sur ces hauts plateaux déployés où la pesanteur semble se réduire comme sur une mer de la lune, un vertige horizontal se déclenche en moi qui, comme l'autre à tomber, m'incite à y courir, à perte de vue, à perdre haleine. »

Julien Gracq, Carnets du Grand Chemin
Éditeur : José Corti, 1992

En lisant un livre, le lecteur fait appel à son vécu et à son bagage culturel pour se représenter le cadre, les personnages, l'ambiance du récit. De manière similaire, chaque personne interprète son environnement à travers ses propres filtres.

Tout comme le texte fait récit, le territoire fait paysage par sa capacité à susciter l'émergence de représentations diverses chez l'observateur.

Lire le paysage comme un livre



Comprendre le socle

Les lettres, les mots...

o
r mouvement la
Aubrac je i corps
on z pense
t vertige n a s
fi

composent des phrases...

« Rarement je pense au Cézallier,
à l'Aubrac, sans que s'ébauche en
moi un mouvement très singulier qui
donne corps à mon souvenir...

...un vertige horizontal
se déclenche en moi... »

qui racontent des histoires.



Les éléments concrets
de notre environnement...

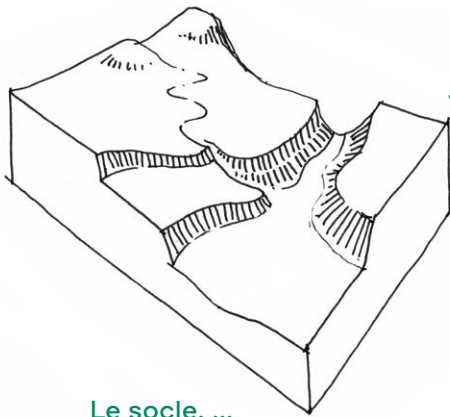


Eau

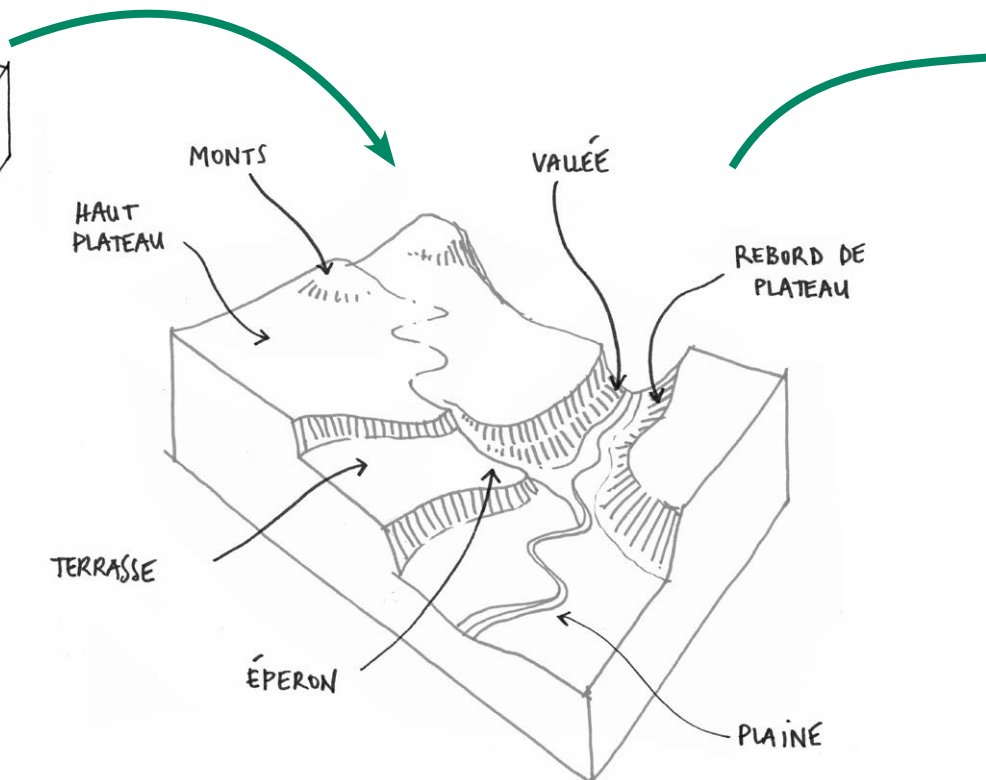


Végétation

ne peuvent livrer qu'un
sens partiel.



Le socle, ...



... constitué de différents espaces, ...

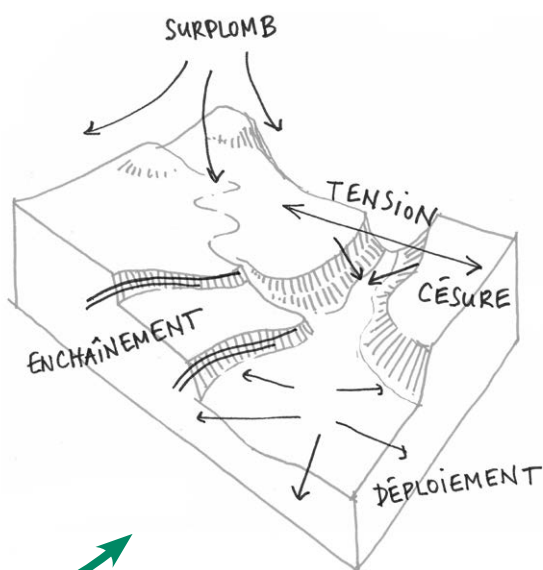
À la différence du texte qui peut se lire sur un support neutre (une feuille de papier par exemple), **le paysage, pour raconter pleinement son histoire, a besoin d'un support d'écriture signifiant : son socle géographique.**

Lire le paysage, c'est donc d'abord comprendre le sens premier de son socle.

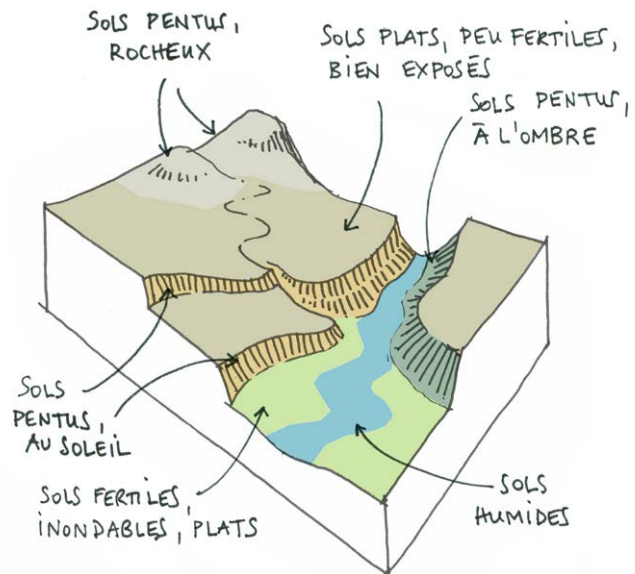
Ce sens premier correspond à l'identité profonde des lieux : à leur nature (étendue, limites, morphologie...), aux dynamiques spatiales qui les animent (effets de tension, de

profondeur, de contraste...), et aux conditions des milieux qui s'y développent (pente, exposition, nature du sol...).

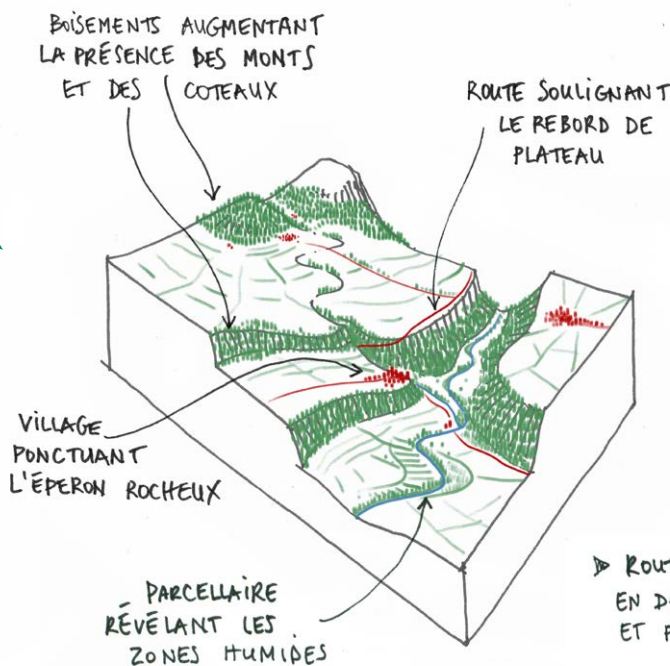
Le paysage devient compréhensible lorsque les éléments concrets de l'environnement s'assemblent en accord avec le sens premier de son socle, c'est-à-dire de manière à le révéler, voire à le magnifier. Cet accord est la première condition d'émergence de l'émotion paysagère de l'observateur-lecteur, et donc de la reconnaissance par le regard social de la **"qualité paysagère" du territoire.**



... animé par des dynamiques spatiales, ...



... et soumis à différentes conditions de milieux, ...



... est indispensable à la naissance du paysage.

Grammaire et vocabulaire des paysages

Comme un texte qui répond à des règles de grammaire et intègre un certain vocabulaire, le paysage s'accorde à des "gammes" et comporte des «structures» et des «motifs» dont l'articulation prend sens. **La grammaire des gammes et le vocabulaire des structures et motifs sont des outils qui permettent d'identifier la charpente paysagère du territoire** : c'est-à-dire le socle et son sens premier, ainsi que la manière dont les éléments de l'environnement y prennent place.



Utiliser un vocabulaire commun pour décrire la charpente paysagère

Les gammes : la grammaire du paysage

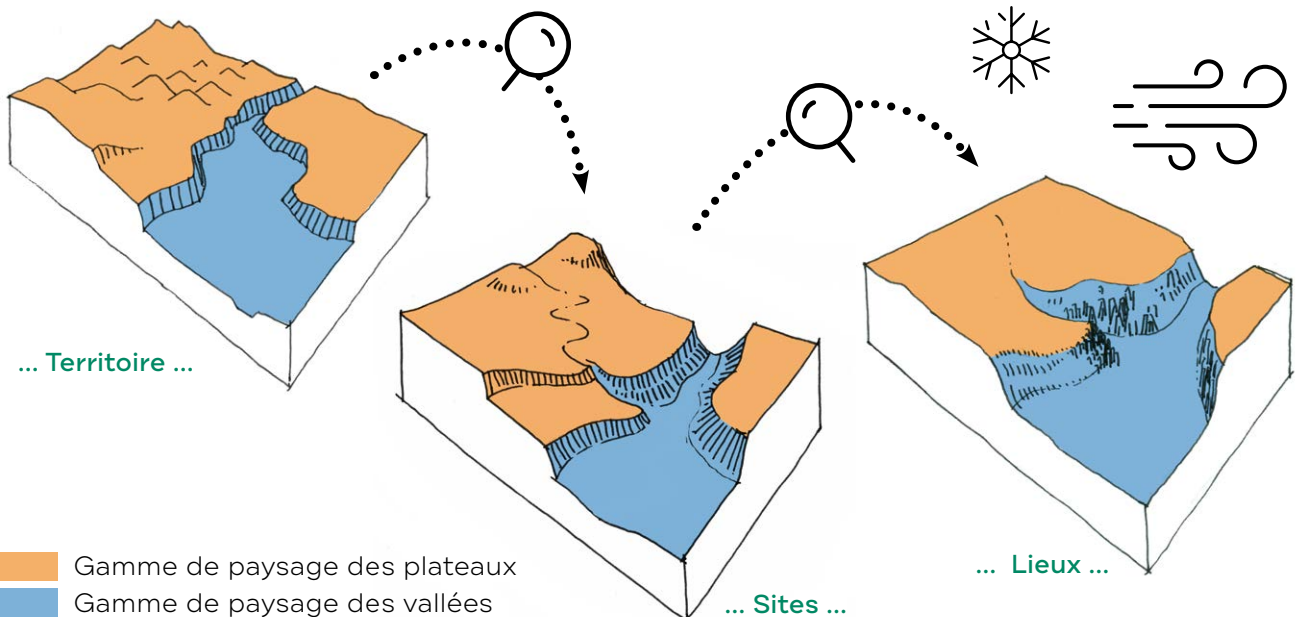
Une gamme de paysage, comme par exemple la gamme des plaines, la gamme des vallées, des plateaux, ou encore des collines, désigne l'unité d'un espace au sein duquel les différents modes d'occupation du sol (milieux, bâti, agriculture...) s'organisent en fonction d'une logique partagée, d'un sens commun. **A la fois localisées et transcendantes, à l'image d'un registre, ou d'un genre littéraire, les gammes traversent toutes les échelles.**

Cette cohérence interne, qui assure à chaque gamme une forme d'autonomie, est imprimée au territoire par différentes genèses du socle géologique (formation des roches, puis façonnage par l'érosion fluviale, glaciaire, éolienne...), **c'est pourquoi l'histoire de la lithosphère est particulièrement utile à la lecture des paysages.**

Comme les livres appartiennent à des genres littéraires...

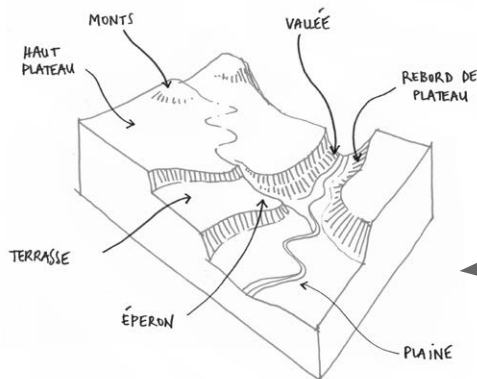
Les gammes découlent du façonnage du socle par différentes "genèses".

... les paysages appartiennent à des gammes qui traversent les échelles.

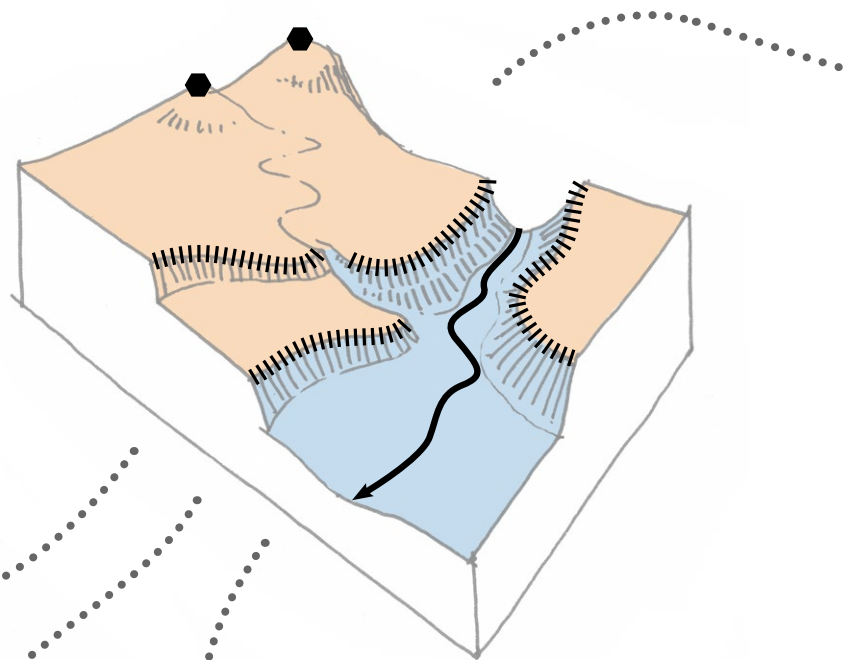


Les gammes de paysage et les structures naturelles sont des outils particulièrement utiles à la lecture du paysage. Elles permettent de représenter les traits saillants de la géomorphologie, c'est-à-dire la «charpente paysagère» fondamentale du territoire : le socle.

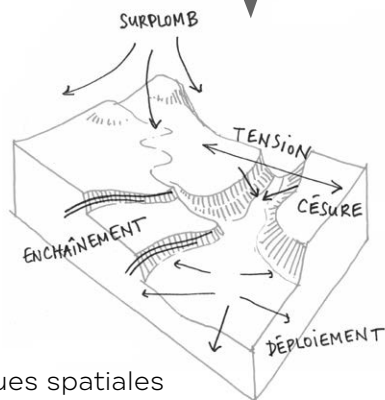
Lorsqu'on sait lire le socle, on sait en décrypter les différents espaces, les dynamiques spatiales et les conditions des milieux.



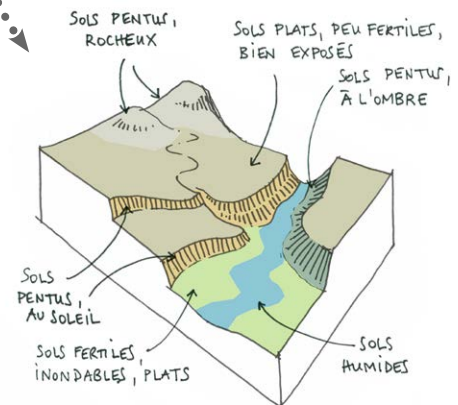
Espaces



Le socle



Dynamiques spatiales

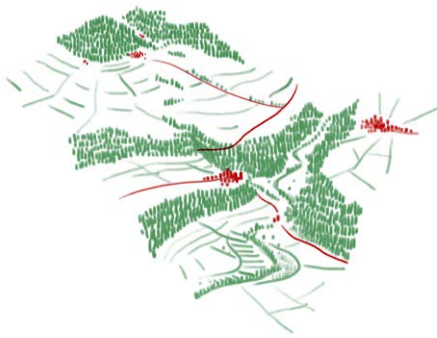


Conditions des milieux

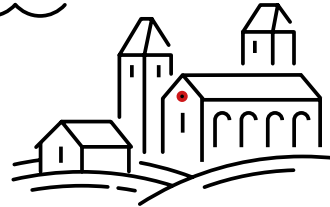
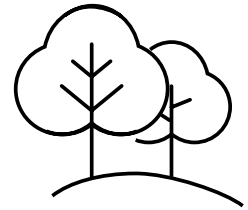
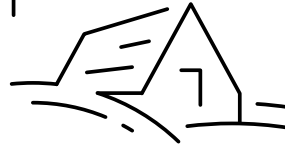
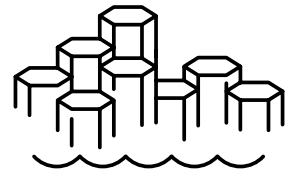
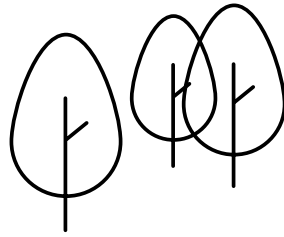
Les motifs :

Enfin, les motifs de paysage correspondent à des éléments de l'environnement signifiants : **qu'ils soient naturels ou anthropiques, emblématiques ou se rapportant à des éléments de détail, ils révèlent et renforcent le sens des lieux en s'inscrivant toujours en lien avec le socle.**

En révélant les structures paysagères (par exemple en les ponctuant, en les soulignant, par contraste...), les motifs de paysage ont la capacité de focaliser l'attention et jouent ainsi souvent un **rôle de point d'ancrage dans l'émergence de l'émotion paysagère.**



Les structures anthropiques et de la végétation
(parcellaire, routes, bâti...)



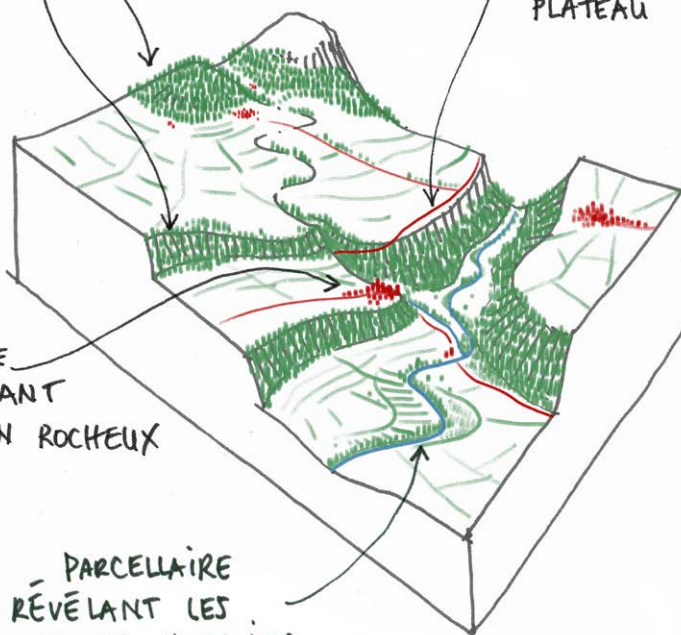
Les motifs de paysage
(églises, ponts, orgues basaltiques, burons, arbres en groupes ou en alignements...)

BOISEMENTS AUGMENTANT
LA PRÉSENCE DES MONTS
ET DES COTEAUX

ROUTE SOULIGNANT
LE REBORD DE
PLATEAU

VILLAGE
PONCTUANT
L'ÉPERON ROCHEUX

PARCELLAIRE
RÉVÉLANT LES
ZONES HUMIDES

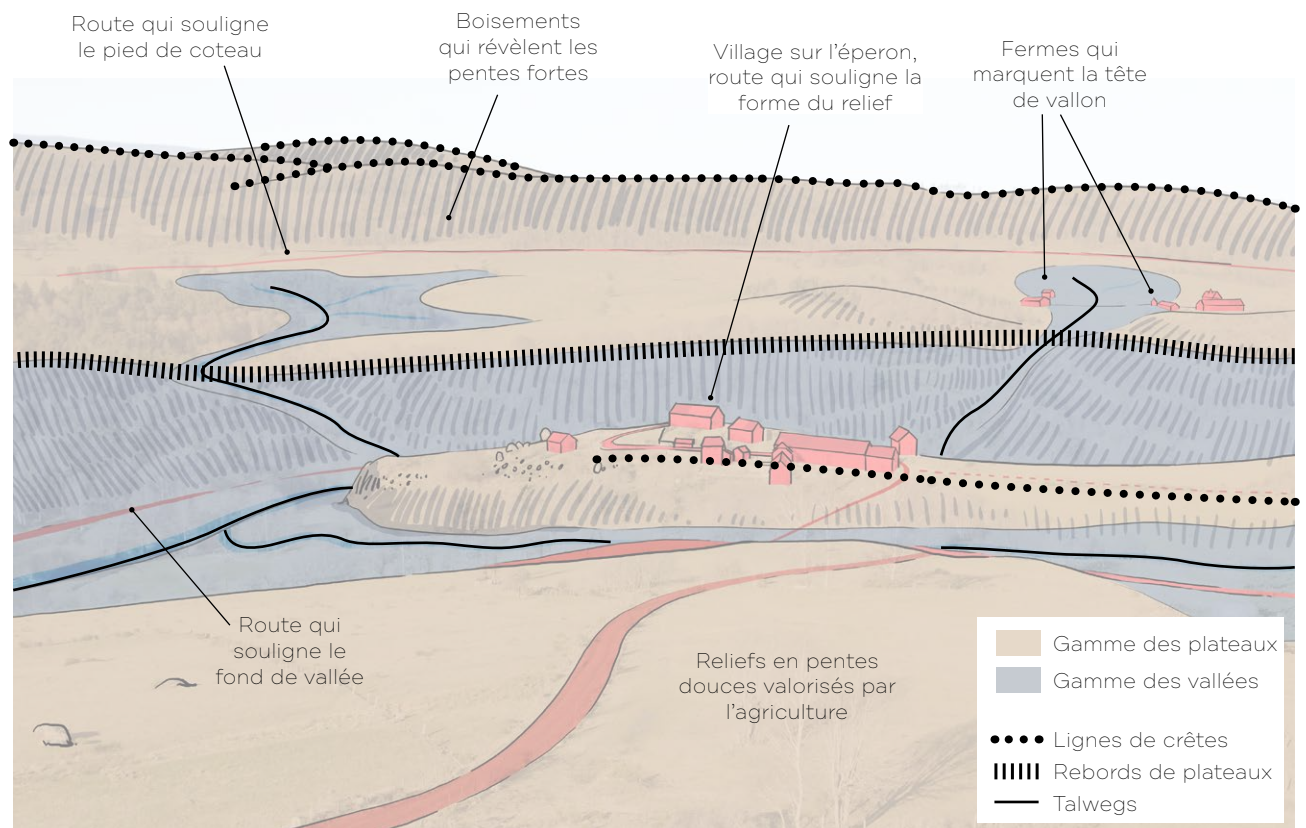


L'articulation des structures et motifs anthropiques et de la végétation en accord avec le socle constitue

la charpente paysagère

Par exemple...

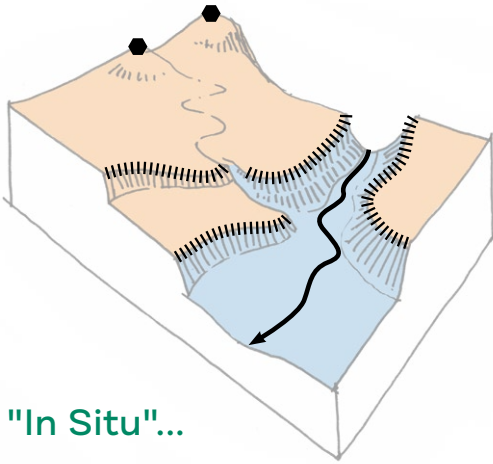
Localisation des gammes, structures et motifs de paysage à partir d'un point de vue.



Vue depuis le rocher du Cheylaret : hameau d'Échaluppe installé sur un épéron entre les vallées du Bès et du Valat des Sognes

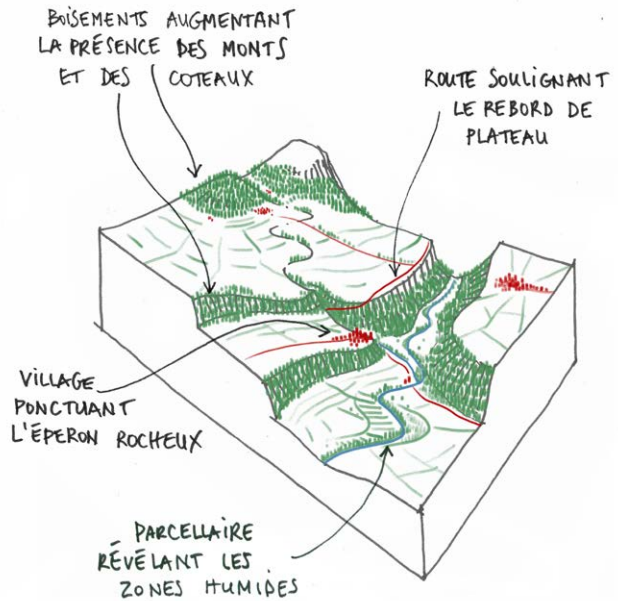
En résumé...

Le paysage s'exprime à la fois dans l'espace concret...



"In Situ"...

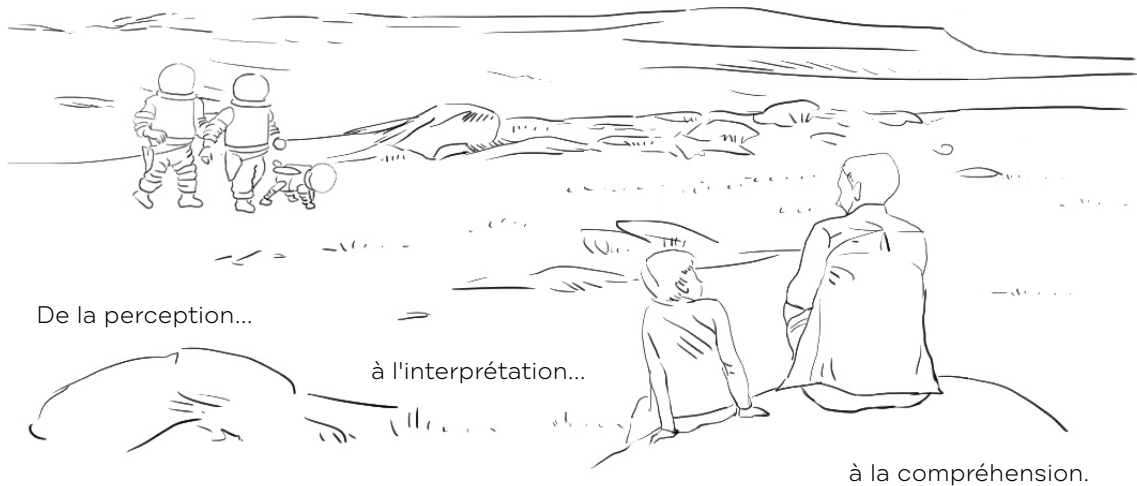
Le socle, façonné par différentes genèses, décrit par des gammes et des structures spatiales,...



...est révélé par l'organisation des éléments naturels et anthropiques.

...et dans les représentations qu'il suscite chez l'observateur-lecteur.

"In Visu"



Lire un paysage, c'est être en mesure d'en reconnaître les mots et les phrases et d'en comprendre le sens. La lecture de paysage n'est pas seulement utile pour donner du sens à nos lieux de vie, elle est un préalable indispensable à tout projet d'aménagement, comme nous le verrons dans le cahier n°2 - cahier d'écriture.

Connaissances des paysages de l'Aubrac

Repères géographiques



Vue de l'Aubrac depuis la planèze de Saint-Flour : une ligne de crête émaillée mais caractéristique.

*« À Rodez, on passe
notre temps à regarder
le temps qu'il fait sur
l'Aubrac. »*

*« De l'Aveyron, les seuls
repères topographiques,
c'est l'Aubrac et le plomb
du Cantal. »*

Paroles d'habitants et d'acteurs
recueillies sur le terrain

Un massif nettement identifiable

La reconnaissance du territoire "in situ" ("Où suis-je ?") est la condition première de toute lecture paysagère. Elle peut faire appel à quelques connaissances préalables permettant à l'observateur de prendre pied dans le territoire, de se situer lui-même par rapport à l'échelle du territoire.

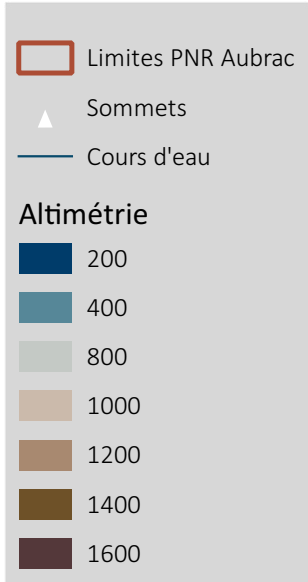
Avant tout, le massif de l'Aubrac est délimité par les gorges et vallées de la Truyère et du Lot. Ces vallées encaissées au nord, à l'ouest et au sud le séparent nettement des plateaux des Causses et des planèzes du Cantal. Une dorsale orientée nord-ouest/sud-est, constituée de plusieurs sommets, culmine entre 1 286 (Puy de la Tuille) et 1 469 m d'altitude (Signal de Mailhebiau). Cette dorsale est le départ d'un important réseau hydrographique, qui contribue à faire du massif un véritable réservoir d'eau douce. Dans son quart sud-ouest, ce réseau compose une succession de vallées profondes appelées les «Boraldes». Vers le nord-est, il parcourt un vaste plateau central, situé au dessus de 1 000 m d'altitude, drainé par le Bès.

À l'est, la limite entre l'Aubrac et les monts de la Margeride est plus floue, se faisant par l'intermédiaire d'un plateau de moyenne altitude traversé par la haute-vallée de la Truyère et par les vallées de la Rimeize, de la Colagne et de la Crueize. À l'ouest, la Truyère constitue une frontière distinguant le massif de l'Aubrac du Carladez, plateau rattaché aux planèzes cantaliennes et délimité à l'ouest par la vallée encaissée du Goul.

Le territoire est marqué par des dénivelés importants, de 200 m à 1 200 m, particulièrement sensibles dans les nombreuses vallées très encaissées qui constituent des frontières, des ruptures fortes dans l'expérience du territoire (peu de franchissements sur la Truyère, réseau routier peu maillé dans les Boraldes...).



Carte de situation hypsométrique et hydrologique



Du massif du Cantal aux Causses : horizons et limites franches



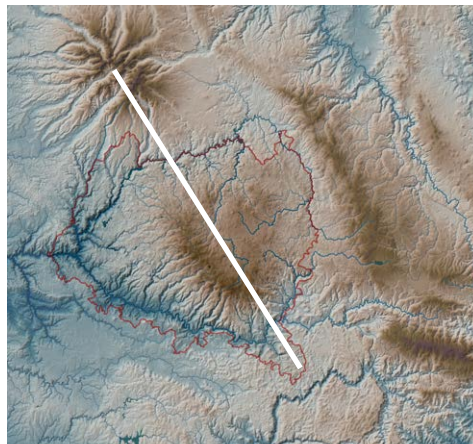
Gorges de la Truyère



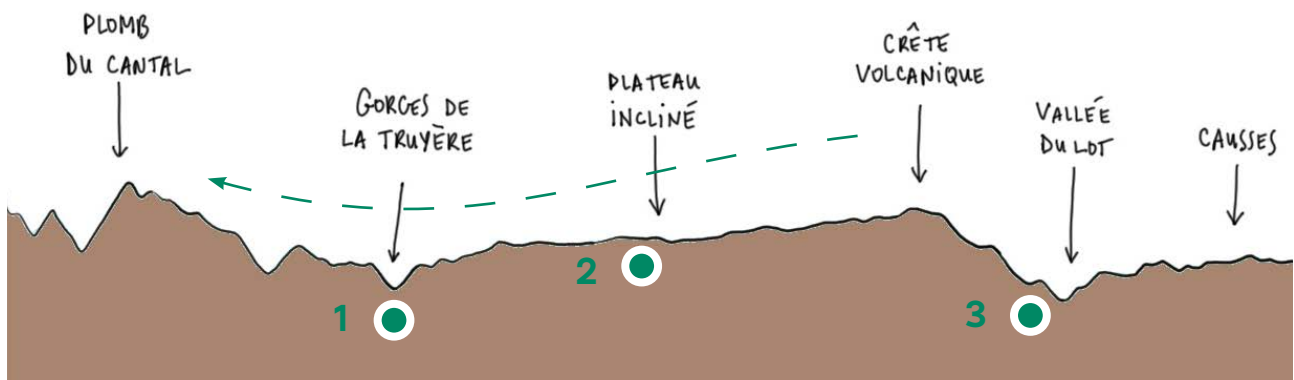
Silhouette du Cantal depuis le plateau de l'Aubrac



Vallée du Lot



Localisation de la coupe



Coupe n-o / s-e

Le plateau incliné de l'Aubrac : un plateau aux reliefs peu marqués, lieu de contemplation privilégié du massif du Cantal, bien délimité par la Truyère et le Lot.

Des gorges du Lot à la Margeride : contrastes et transition douce



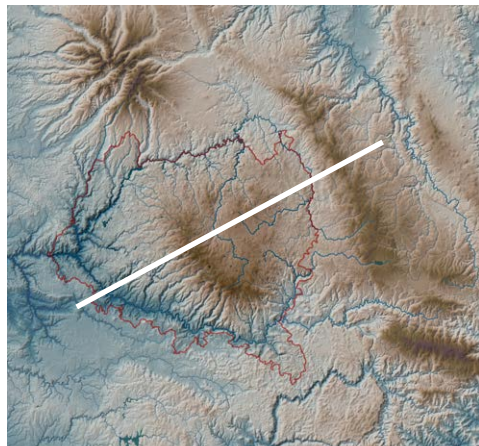
Silhouette de la Margeride depuis le plateau de l'Aubrac



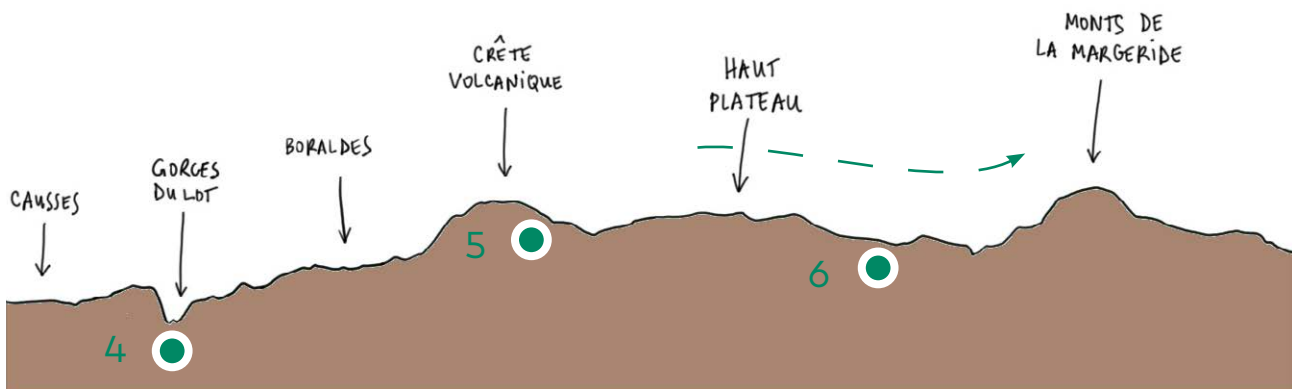
Gorges du Lot



Reliefs des Truques d'Aubrac



Localisation de la coupe



Coupe s-o / n-e

Un haut plateau animé par des reliefs volcaniques doux, délimité par une rupture franche avec les gorges du Lot, et une transition douce côté Margeride, via un plateau d'altitude intermédiaire.

Occupation du sol



Photos de terrain réalisées le 14 février 2021 rendant compte de la grande variabilité des climats sur le massif
1 : 975 m, perception lointaine de l'Aubrac sous un ciel dégagé,
2 : 1060m, perception du rebord boisé du haut plateau,
3 : 1050m, perception de la crête de l'Aubrac et des grandes étendues herbeuses du haut plateau,
4 : 1340m, disparition des repères sous la neige et le brouillard au niveau des crêtes.

« Grâce à l'altitude,
on a des paysages très
différents. »

« Il n'y a pas de
culture forestière sur
le territoire, par contre
on a une culture de
l'arbre. »

« Ici, sur le plateau, on
a 9 mois d'hiver, et 3
mois d'enfer. »

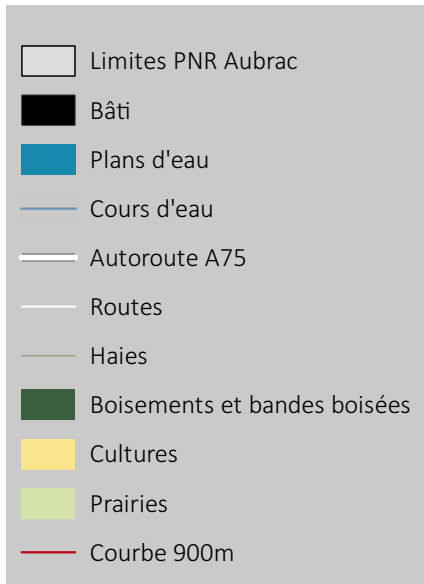
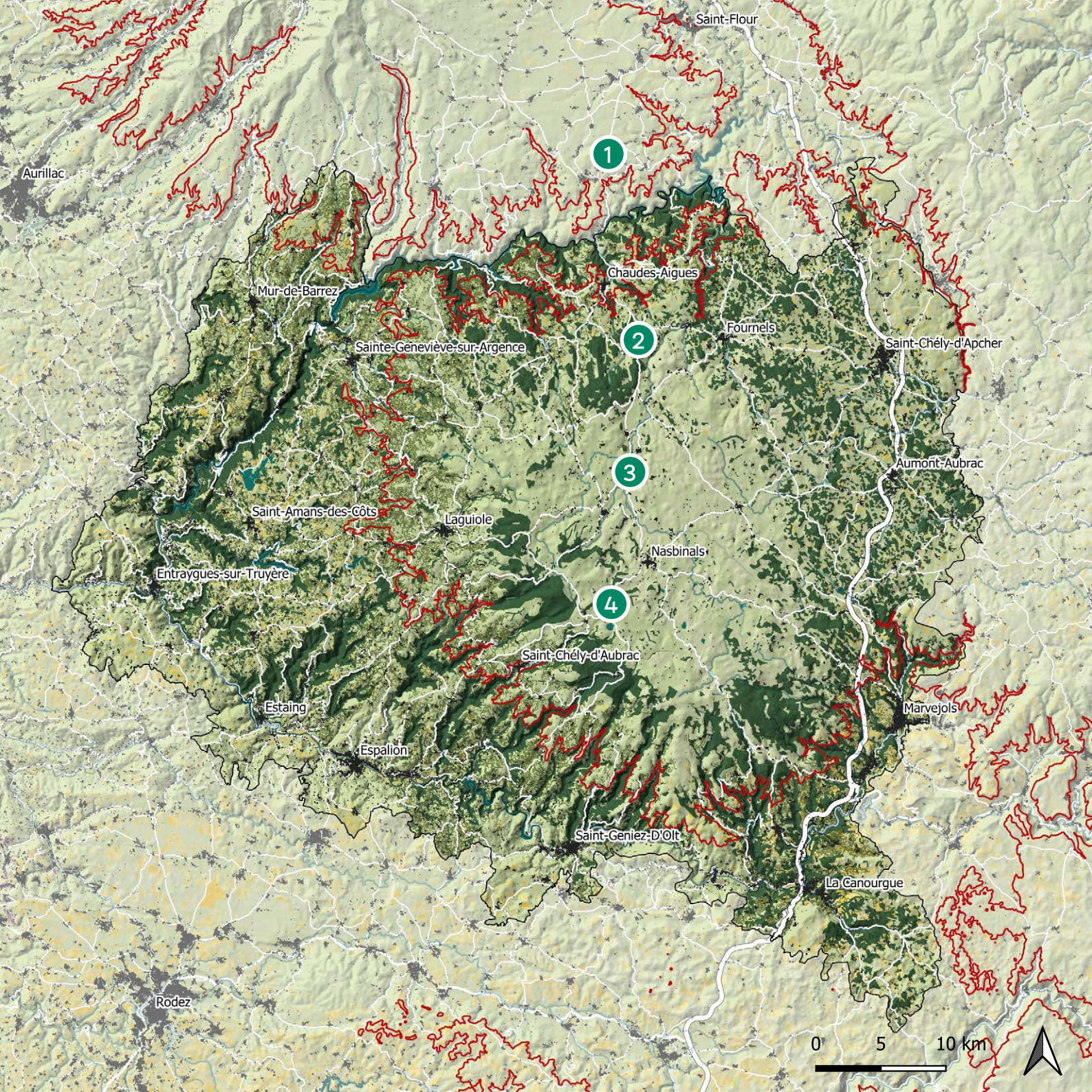
Paroles d'habitants et d'acteurs
recueillies sur le terrain

Des climats contrastés

À l'image de tout territoire de montagne, les variations du climat en fonction de l'altitude entraînent un «étagement» de la végétation et des modes d'occupation des sols souvent particulièrement sensible sur le terrain (chênaie et villages importants dans les basses vallées, hêtraie et habitat plus dispersé en altitude...). La barre des 900 m constitue un seuil de bascule entre les hautes terres soumises à un climat rude (Haut plateau de l'Aubrac, Margeride), et les versants et bas plateaux au climat plus doux (Viadène, Boraldes). **De plus, l'important découpage du territoire par de nombreuses vallées apporte une grande variation d'expositions qui participe également à la grande diversité des milieux du massif.**

Ces variations d'altitude, d'exposition et donc de climat génèrent des «cultures» locales très différentes, se traduisant à la fois «in situ» et «in visu». Par exemple, le Haut plateau ouvert est marqué par une culture pastorale forte, rythmée par les saisons (neige en hiver, montée des troupeaux aux estives en été...) et porteuse de nombreux «emblèmes» du territoire (estives, burons...). La vallée du Lot, au climat plus doux, et avec ses versants exposés plein sud est quant à elle particulièrement marquée par l'histoire de la culture de la vigne.

Paradoxalement, bien que très étendue et diversifiée sur le territoire, la forêt demeure un milieu peu représenté, peu exploré et peu exploité. Elle accompagne pourtant la ligne de crête du massif ainsi que les vallées encaissées qui en dessinent les contours.



Carte des occupations du sol

Géologie : les fondements des paysages de l'Aubrac



Terrasses de dépôts fluvio-glaciaires formées lors de la fonte et du retrait d'un glacier - vallée du Bès.

« Au début il y a eu le feu de la terre, la lave, les volcans, puis le climat, les pluies, les glaciers ... et récemment les hommes, la transhumance, les bâtisses de pierre. »

« À l'origine c'était une montagne de 3600m d'altitude qui s'est érodée, laissant apparaître le granite... »

Paroles d'habitants et d'acteurs recueillies sur le terrain

Un détour incontournable

Comprendre la genèse de la morphologie d'un territoire est fondamental pour lire les paysages et en saisir le sens. Cela implique de comprendre en premier lieu l'agencement des différentes strates géologiques, des roches et des processus aboutissant à leur formation, puis de mesurer les processus de façonnage des formes du relief sous l'action conjointe du climat, de l'eau et du vivant.

Cette compréhension offre une lecture reliant l'histoire humaine à celle de la terre. Les formes du relief traduisent la puissance et la variation infinie de phénomènes déployés sur le temps long (volcanisme, glaciations, érosion...) que nous pouvons alors imaginer et qui peuvent nous émouvoir en retour.

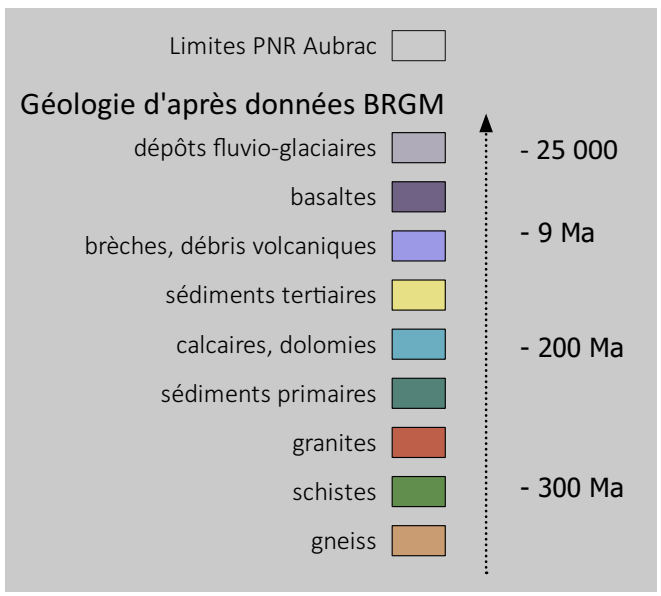
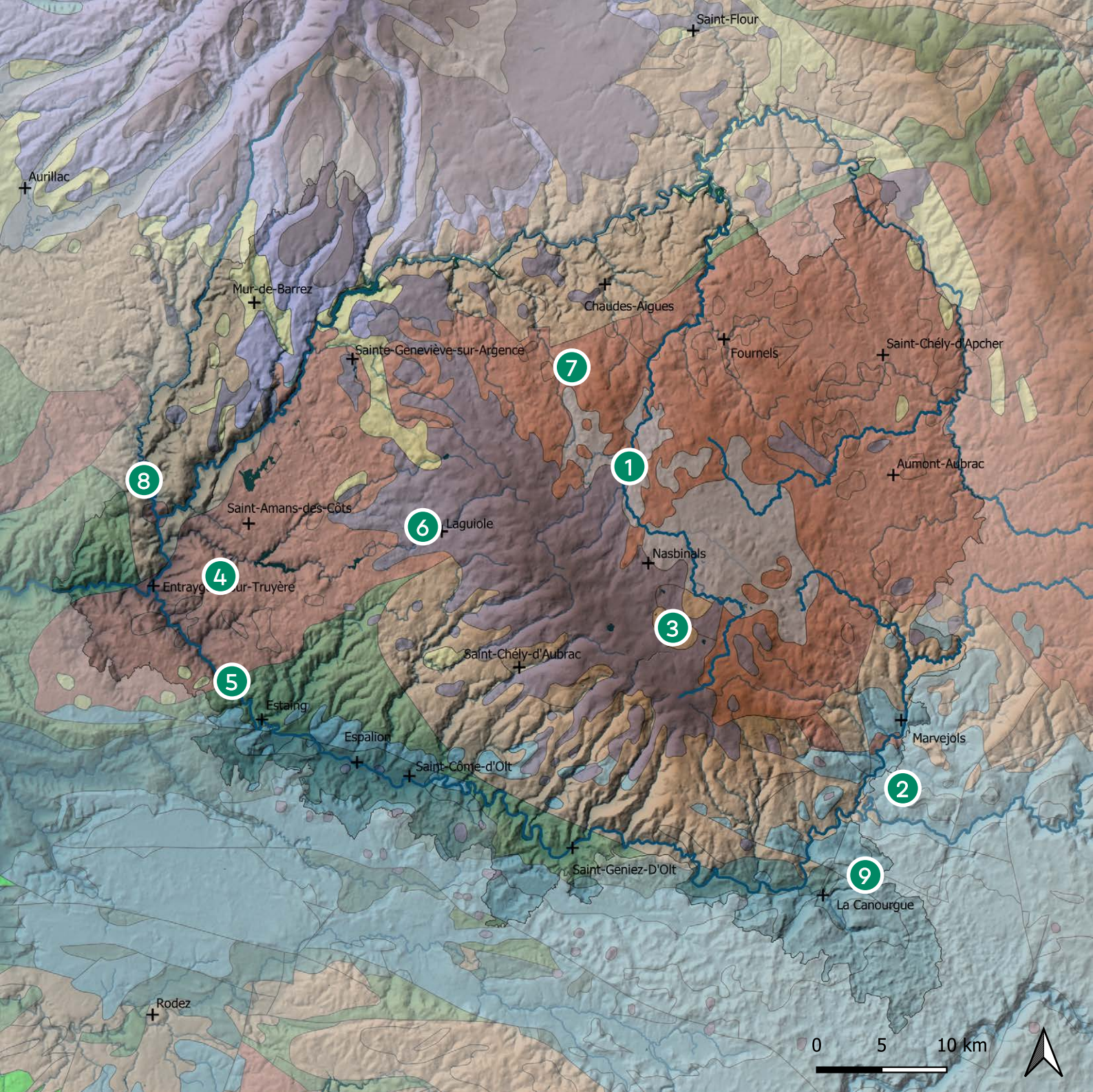
Le socle de l'Aubrac est composé de différents types de roches, induisant des formes de relief et des paysages très variés, hérités d'une histoire géologique riche et complexe.

Il est constitué d'un socle métamorphique et granitique, surmonté par une dorsale basaltique et des dépôts glaciaires.

Ses versants est et ouest présentent des pentes plus douces, liées à l'érosion du socle granitique dur. Ses versants nord et sud sont composés de gneiss et de schistes, roches métamorphiques plus tendres, fortement entaillées par de nombreuses vallées très encaissées. Au sud, la vallée du Lot est un lieu de contact avec les plateaux sédimentaires des Causses. L'histoire mouvementée de ce secteur explique sa diversité géologique.

Le Carladez présente également un socle métamorphique recouvert au nord par les laves du volcan cantalien.

Le territoire du PNR Aubrac est ainsi marqué par une histoire géologique particulièrement spectaculaire, convoquant dans son récit l'eau, la lave, le vent, la glace...



Carte géologique simplifiée



2 Table calcaire érodée - Truc de Saint-Bonnet, vu depuis Chirac, Causses et Avant-Causses



3 Coulée de lave dégagée par l'érosion glaciaire formant une table basaltique - Les Places Hautes, Haut plateau



4 Vallonnements doux lié à l'érosion du granite, roche particulièrement dure - Viadène



5 Mise à nu par l'érosion de roches métamorphiques et granitiques dans des gorges - vallée du Lot

Différents types de roches*...

- **Roche sédimentaire** : roche formée par le dépôt plus ou moins continu de matériaux après altération des roches préexistantes et transport par des agents mécaniques externes (eau ou vent). D'après leur origine, on distingue les roches sédimentaires détritiques (accumulation de débris variés : sables, argiles, grès, brèches volcaniques, dépôts glaciaires...), physico-chimiques (précipitation d'ions : calcaire, silex), organiques (dues aux êtres vivants : hydrocarbures, charbons).
- **Roche magmatique** : roche résultant de la cristallisation d'un magma en profondeur (roche plutonique ou intrusive. ex : granite) ou en surface (roche volcanique ou effusive. ex : basalte).
- **Roche métamorphique** : roche issue de la transformation texturale et minérale d'une roche à l'état solide dans des conditions de température et de pression différentes de celles de sa formation (ex : gneiss, schistes).

*définitions extraites du Larousse



6 Basalte : roche dure, gris-noire - Laguiole



7 Granite : roche dure, grise, cristallisée - Jabrun



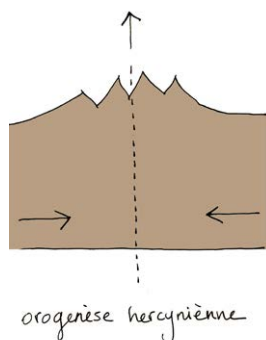
8 Schiste : roche feuilletée, orangée - Pons



9 Calcaire : roche tendre, blanc-beige - Les Balmes

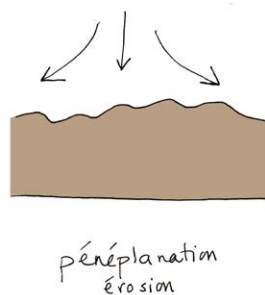
De la géologie au socle : récit simplifié de la genèse de l'Aubrac

Montagnes et mers



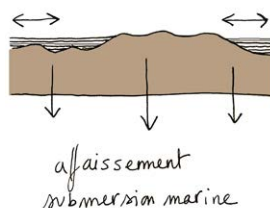
1 : Au cours de l'ère primaire et jusque vers -300 Ma d'années, la collision de deux plaques continentales entraîne la formation du nouveau continent de la Pangée. Le chevauchement et le plissement des terrains de ces deux plaques entraînent la **formation de la montagne hercynienne**, un massif de roches métamorphiques (gneiss, schistes) et plutoniques (granites) s'étendant sur 5 000 km de long (du Sud de l'Espagne jusqu'au Caucase), sur 700 km de large, et s'élevant jusqu'à 6 000 m d'altitude.

À la suite de la formation de la montagne hercynienne (orogenèse hercynienne), un fossé d'effondrement se forme entre les blocs de l'Aubrac et du Ségalas-Lézou actuels : c'est le fossé d'effondrement de Rodez.



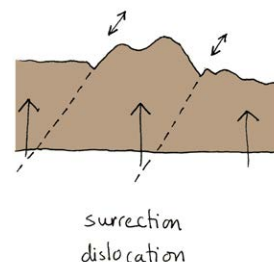
2 : Les 50 Ma d'années qui suivent l'orogenèse hercynienne sont marqués par un climat chaud et humide qui provoque une phase d'érosion intense. De -300 Ma à -250 Ma, **le massif hercynien est fortement érodé, laissant place à une grande plaine vallonnée (pénéplaine).**

Le fossé d'effondrement de Rodez se remplit de sédiments détritiques.



3 : Au cours de l'ère secondaire, à partir de -200 Ma, l'étirement des terres lié à la division de la Pangée en plusieurs nouvelles plaques continentales entraîne **l'affaissement de la pénéplaine du Massif Central, qui est alors en bonne partie envahie par la mer.** Plusieurs périodes de retraits et d'intrusions marines se succèdent tout au long de cette ère. Des « bancs » de sédiments se déposent au fond des eaux, notamment dans les grands bassins d'effondrement périphériques du massif central qui restent largement ennoyés.

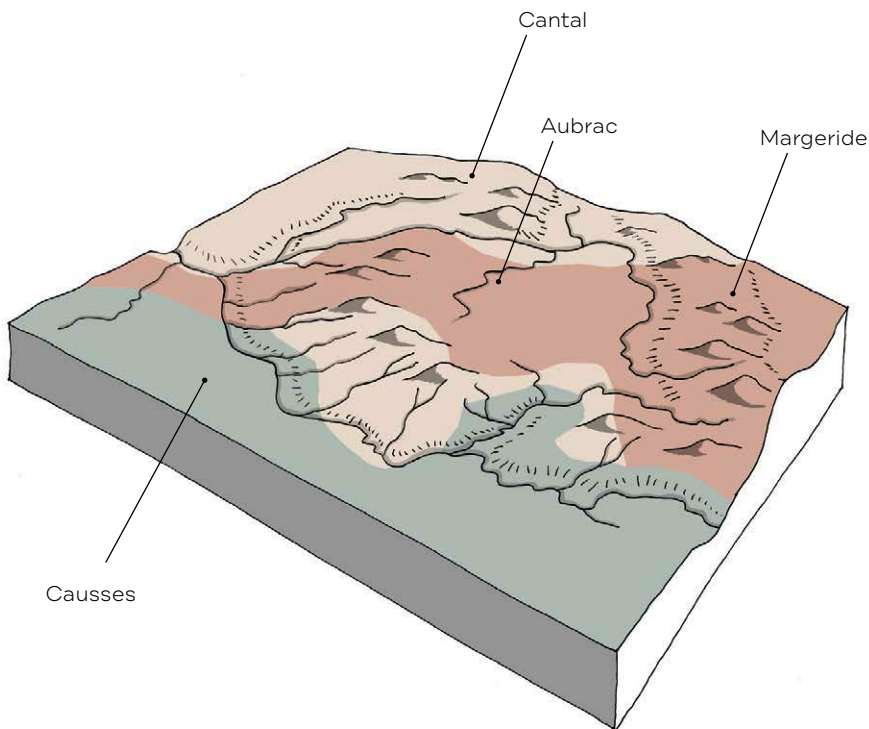
L'ancien bassin de Rodez devient un détroit entre le bassin des Grands Causses et le Bassin Aquitain envahis par la mer. Les dépôts sédimentaires qui s'y accumulent donneront naissance aux grands causses calcaires actuels.



4 : Au cours de l'ère tertiaire, à partir de -40 Ma, **la surrection des Alpes, provoquée par un nouveau rapprochement de plaques continentales (africaine et européenne), entraîne l'élévation en altitude du Massif Central (surrection).** Cette élévation exacerbe l'érosion fluviale : le réseau hydrographique s'encaisse progressivement.

Elle provoque également la fracturation du socle primaire en plusieurs blocs séparés par des bassins d'effondrement (bassin de Saint-Flour, d'Aurillac, du Puy, et des Limagnes). La **fracturation du socle favorisera la formation des volcans du Massif Central à partir de -20 Ma, les remontées du magma empruntant les failles géologiques.**

Volcans et glaciers

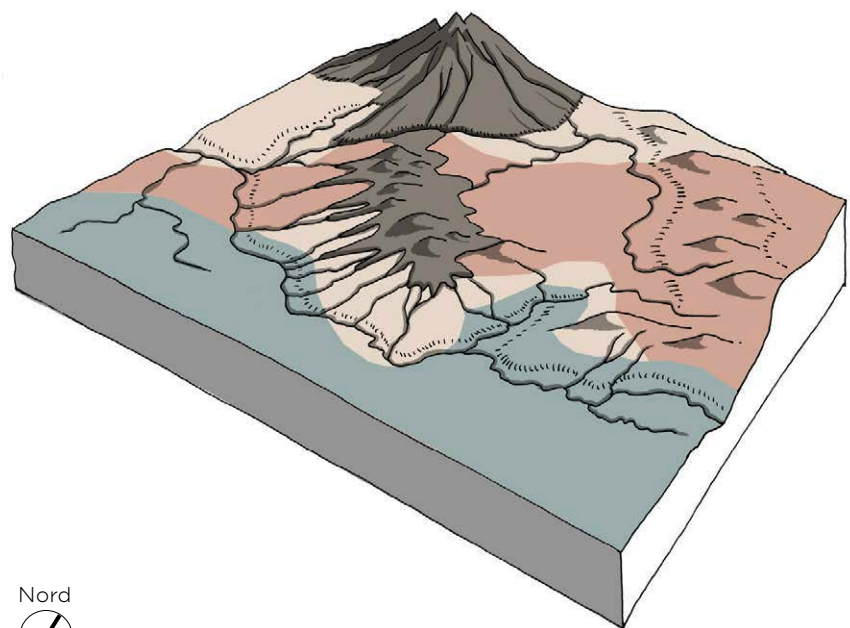


À partir de **-20 Ma**, sous l'influence du soulèvement général du Massif Central, **le massif de l'Aubrac se soulève et s'incline vers le nord-est**. Ce soulèvement accélère le creusement du massif par les cours d'eau, notamment de son versant méridional, et le dégagement des premiers rebords des grands causses calcaires par le Lot. L'Aubrac est alors un grand plateau de granite et de roches métamorphiques fortement vallonné (pénéplaine).

À partir de **-13 Ma**, le **strato-volcan du Cantal émerge progressivement**.







La succession d'une première phase effusive et d'une seconde phase explosive entraîne la formation d'un grand cône central et l'empilement en périphérie de cendres, coulées de lave et de brèches (débris de roches volcaniques cimentés), jusqu'à la formation d'un massif d'environ 60 km de diamètre. La dernière phase effusive du Cantal recouvre l'ensemble du massif (sauf son quart sud-ouest) d'une épaisseur de lave pouvant aller jusqu'à 200 m, entraînant la formation des planèzes.

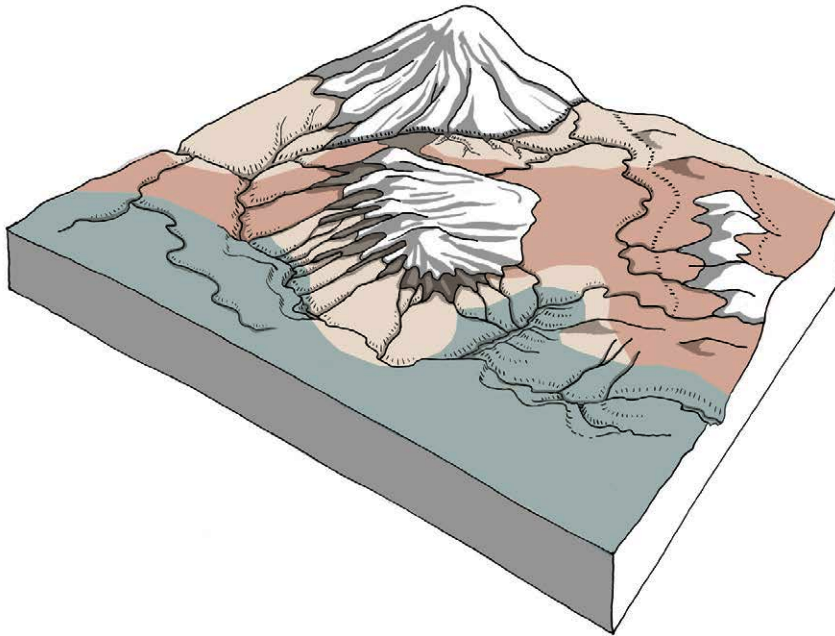
En Aubrac, à partir de **-9 Ma**, une succession de petits volcans effusifs émerge suivant la ligne de crête. L'empilement successif des coulées, qui peut aller jusqu'à 300 m d'épaisseur, augmente l'altitude de la ligne de crête et remplit peu à peu les anciennes vallées. Une **"inversion du relief" s'amorce** : le comblement des vallées préexistantes par les laves entraîne le dévoiement des cours d'eau qui commencent alors à creuser leur nouveau lit dans les anciennes interfluvies.



Nord



-  Dépôts fluvio-glaciaires (moraines, alluvions...)
-  Calottes glaciaires
-  Epanchements volcaniques (basalte, trachyte...)
-  Dépôts sédimentaires (calcaire, marnes, grès, dolomies...)
-  Socle plutonique (granite)
-  Socle métamorphique (schistes et gneiss)



La fin de l'activité volcanique du Cantal et de l'Aubrac il y a 5 Ma est suivie d'une nouvelle surrection du bloc Aubrac-Margeride. Celle-ci entraîne une **nouvelle période d'érosion intense** : les vallées s'encaissent encore plus profondément dans le socle primaire.

À partir de -2.6 Ma, le Massif Central est pris dans une succession de périodes glaciaires et interglaciaires. Pendant les glaciations, l'Aubrac et le Cantal sont recouverts de grandes calottes de glace pouvant aller jusqu'à 300 m en Aubrac. Les périodes interglaciaires, au climat tempéré, sont propices à la recolonisation lente des massifs par la végétation.

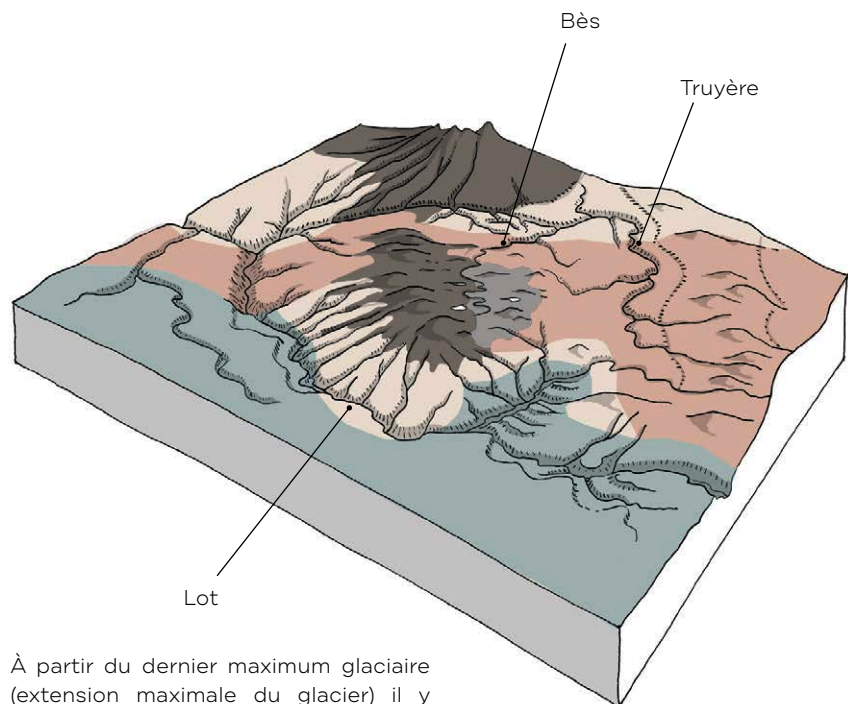
Ces successions de périodes d'englacement et de périodes de fonte érodent les massifs volcaniques, remodelant les formes des reliefs préexistants.

Les grandes vallées rayonnantes du Cantal sont réaménagées par les glaciers, formant localement des vallées en auge, en "U", ou bien des cirques caractéristiques de l'érosion glaciaire.

Le haut plateau de l'Aubrac est également refaçonné. **L'érosion glaciaire décape les formations superficielles et racle le substrat rocheux, donnant lieu à un paysage ondulant** en une succession de buttes (composées de roches "moutonnées", polies par l'érosion, souvent couvertes par des moraines déposées par la fonte des glaciers) et de dépressions (surcreusées par l'érosion, puis remplies de dépôts fluvio-glaciaires lors de la fonte des glaciers, ponctuées de lacs et tourbières).

Les formes des reliefs volcaniques tels que les tables basaltiques dégagées par l'érosion fluviale sont localement amplifiées.

De grands volumes de débris rocheux sont également transportés et déposés par les glaciers, constituant des moraines, dont les nombreux blocs erratiques et champs de blocs qui parsèment le haut plateau de l'Aubrac sont des témoins.



À partir du dernier maximum glaciaire (extension maximale du glacier) il y a - 25 000 ans, l'Aubrac est marqué par une régression progressive de la glace, parfois interrompue par de nouvelles phases d'extension, jusqu'à sa fonte complète il y a - 16 000 ans. L'entrée dans une nouvelle phase d'interglaciaire, l'Holocène, il y a - 11 700 ans, marque le début d'une lente recolonisation du plateau par la végétation, d'abord steppique puis arbustive. Enfin, la forêt s'installe il y a environ - 10 000 ans.

Typologies des paysages de l'Aubrac

Gammes et structures de relief

La géologie conditionne des formes de relief spécifiques, parfois emblématiques (tables volcaniques par exemple), ou moins évidentes (vallonnements granitiques), en opposant à l'action de l'eau et du vent des roches de natures différentes (basalte et granite plus durs, calcaire et gneiss plus tendres...). Comme vu précédemment, **cette variabilité des genèses du socle compose des gammes et structures spatiales singulières.**



Gamme de fond de vallée plat, délimité par des versants abrupts, vers le village de Malvezy dans la vallée du ruisseau de Doulou.

Les gammes de vallées s'organisent autour des structures de talwegs, qui correspondent généralement aux lits des cours d'eau, bordés par des versants plus ou moins pentus qui en délimitent les horizons. On peut distinguer la **gamme des gorges et versants abrupts**, dont les fortes pentes entraînent un effet de bascule, de la **gamme des fonds de vallées plats**, dont les larges espaces de divagation des cours d'eau favorisent un effet d'équilibre.

Ces différentes gammes de vallées se distinguent l'une de l'autre par des **ruptures de pentes** plus ou moins fortes, qui peuvent créer des effets de basculement brutal (comme par exemple les **falaises** qui délimitent clairement les avants-causses au sud du territoire) ou de **transition** douce d'un espace à l'autre (comme par exemple entre le haut plateau et les plateaux intermédiaires).



Gamme de plateau intermédiaire en Margeride, perception lointaine du rebord oriental du haut plateau, couvert d'une forêt de résineux.

Les gammes de plateaux se caractérisent par des **étendues alternant entre monts et vallons**, ouvrant sur des horizons plus dégagés, parfois dominés par des **lignes de crêtes**. On peut distinguer la **gamme des plateaux intermédiaires**, de moyenne altitude, qui constituent des espaces de transition, de la **gamme du haut plateau**, dont l'autonomie et l'unité est rendue sensible par la proximité du ciel et les points de vue lointains qu'il offre, notamment depuis les crêtes.

« Le haut plateau, c'est une île ! »

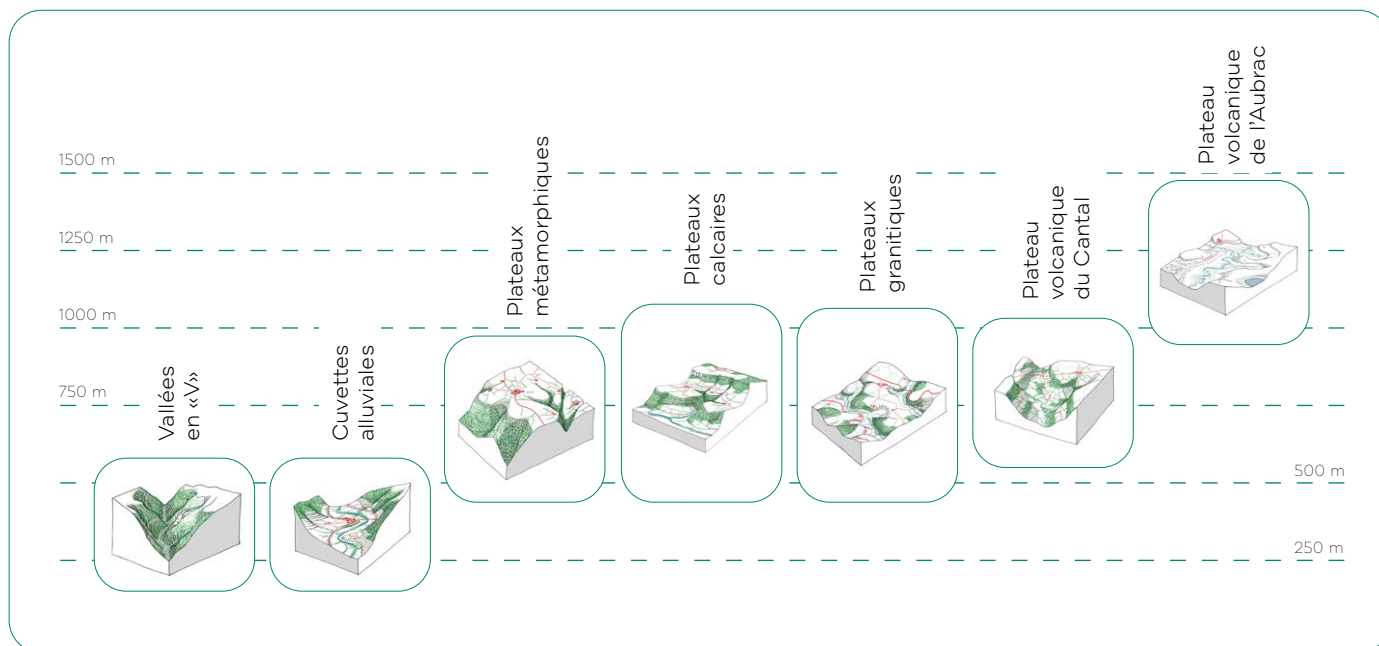
Parole d'acteur recueillie
sur le terrain



Carte des gammes et structures de relief à l'échelle du massif



7 typologies géomorphologiques



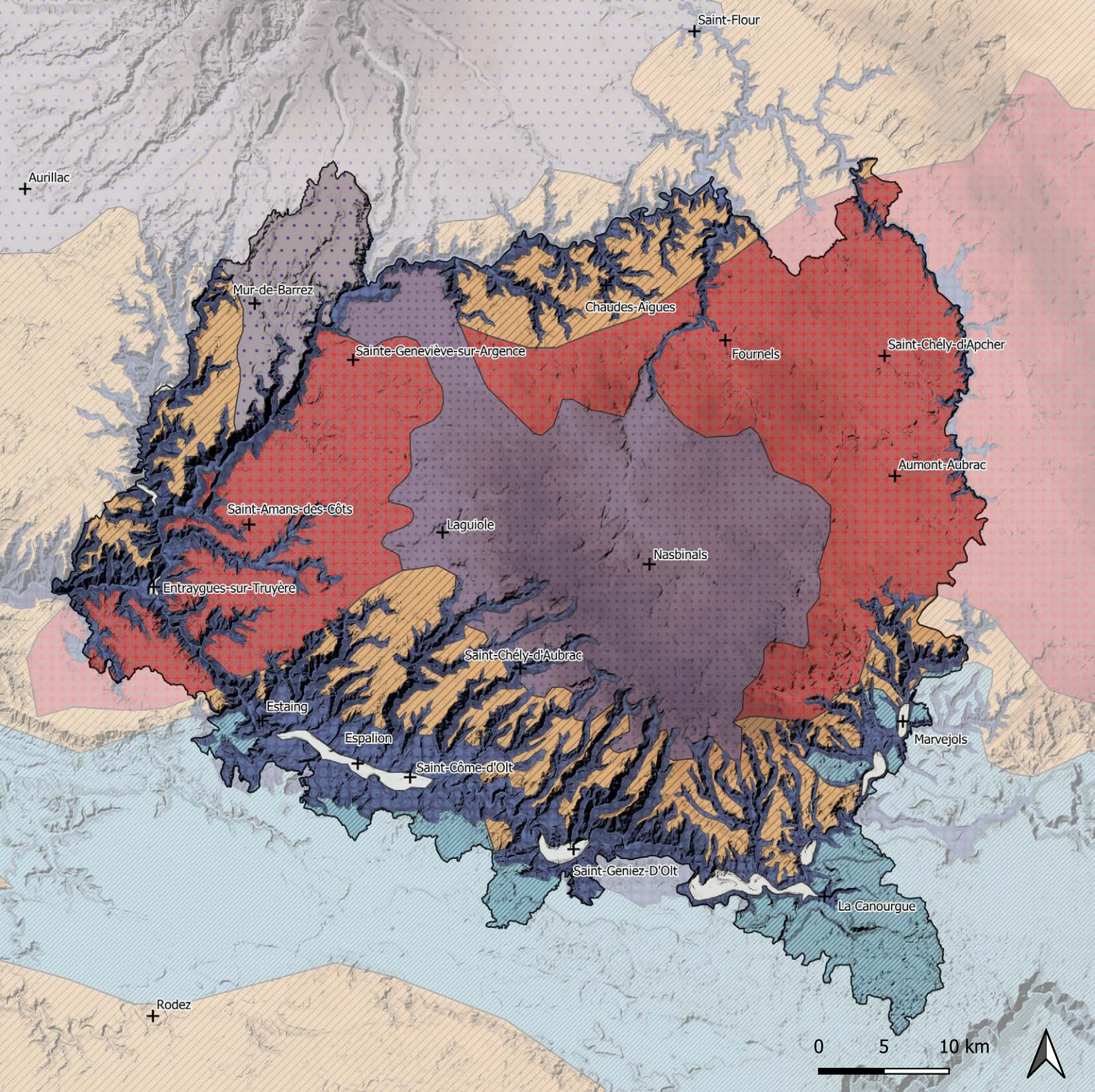
Répartition des différentes typologies géomorphologiques de l'Aubrac en fonction de leur altitude.

Les typologies géomorphologiques traduisent les grandes «familles» de relief du territoire, issues de la genèse géologique. Chaque famille est située à une certaine altitude. Le relief, décrit par les gammes et les structures naturelles, la géologie et le climat s'associent pour définir des «conditions de milieux» et un «sens des lieux» propres à chaque typologie. Ainsi, **à chaque typologie géomorphologique correspond un «type» d'occupation du sol, traduisant une «manière» de s'implanter spécifique, à la fois des hommes et de la végétation, composant une charpente paysagère spécifique.**

La diversité géologique de l'Aubrac permet d'identifier 7 typologies géomorphologiques :


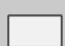

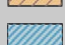
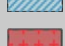

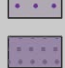
- Les gorges et vallées en «V»
- Les cuvettes alluviales
- Les plateaux métamorphiques
- Les plateaux calcaires
- Les plateaux granitiques
- Le plateau volcanique du Cantal
- Le plateau volcanique de l'Aubrac

La carte ci-contre est une représentation schématique du territoire qui s'appuie sur ces fondements paysagers, étroitement liés à la nature du sous-sol. Chaque typologie est décrite plus spécifiquement dans la suite du document.



 Limites PNR Aubrac

Typologies

-  Vallées en "V"
-  Cuvettes alluviales
-  Plateaux métamorphiques
-  Plateaux calcaires
-  Plateaux granitiques
-  Plateau volcanique cantalien
-  Plateau volcanique aubracien

Carte des typologies géomorphologiques



Les représentations

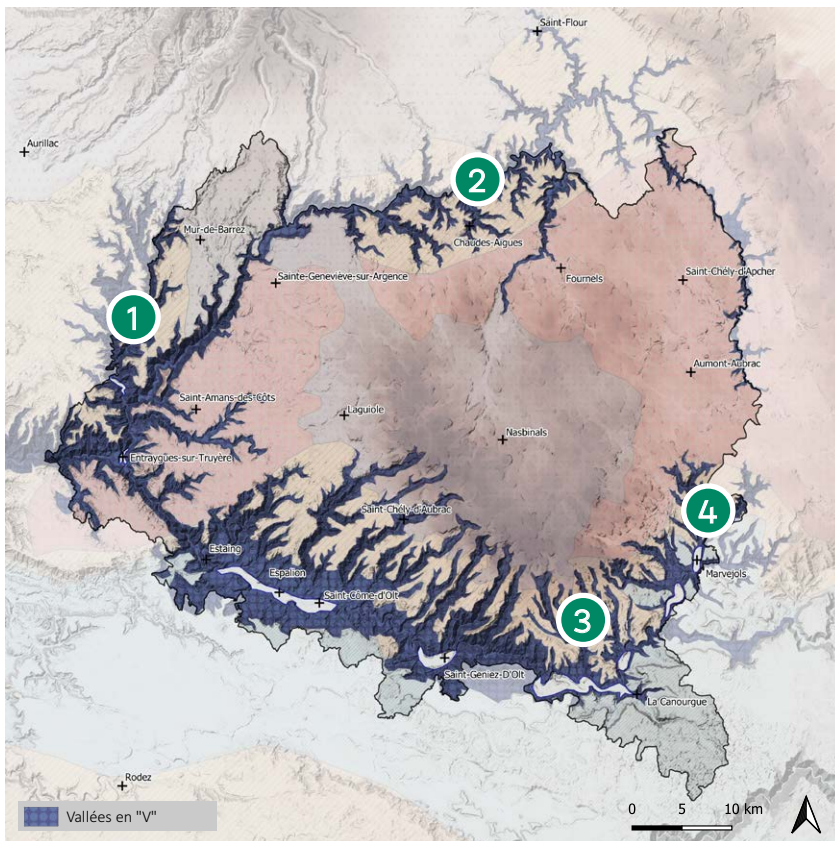
- De grands espaces boisés, sauvages, mystérieux.
- Des territoires enclavés, difficiles d'accès, peu habités, intimes et cachés.
- Des territoires associés à l'idée de frontière entre différents «pays», différents plateaux.
- Une présence d'installations hydro-électriques marquante.

Les Vallées en «V»

[gorges et vallées fluviales]

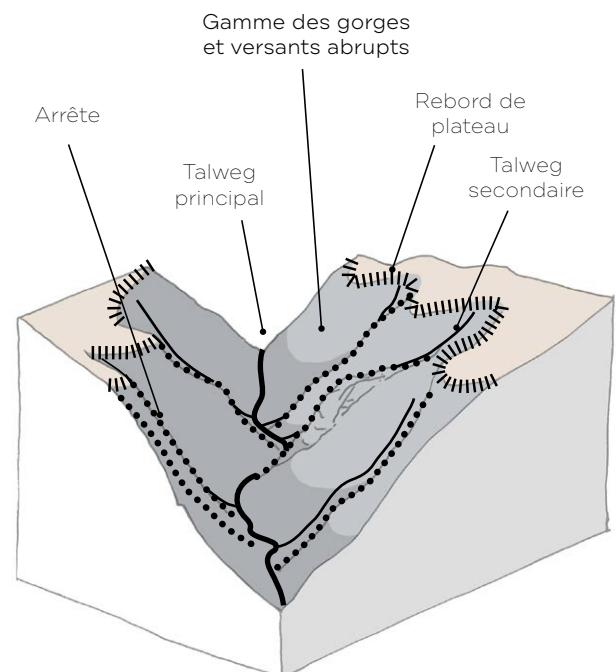
Exemples rencontrés

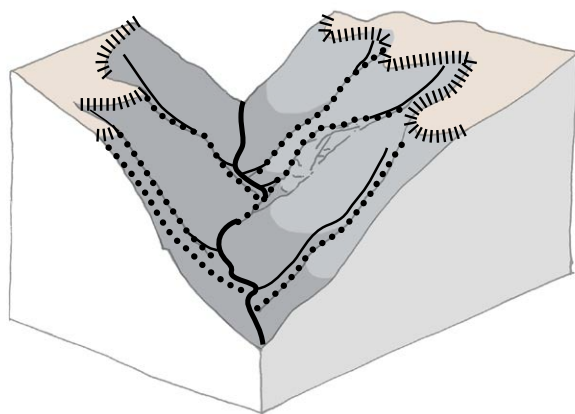
- 1 : les gorges du Goul
- 2 : les gorges de la Truyère
- 3 : les Boraldes
- 4 : la vallée de la Colagne



Le socle

- Vallées très profondes formées par une érosion fluviale importante, creusées dans des roches métamorphiques tendres (gneiss et schiste) ou dans des failles géologiques dans les roches plus dures du socle (granite).
- Gamme des gorges et versants abrupts.
- Des versants abrupts convergeant vers un fond de vallée étroit (talweg principal), souvent encombré de roches éboulées.
- Versants découpés par une succession rythmée d'arrêtes et de talwegs secondaires, délimitant des interfluves parfois marqués par des affleurements rocheux monumentaux.





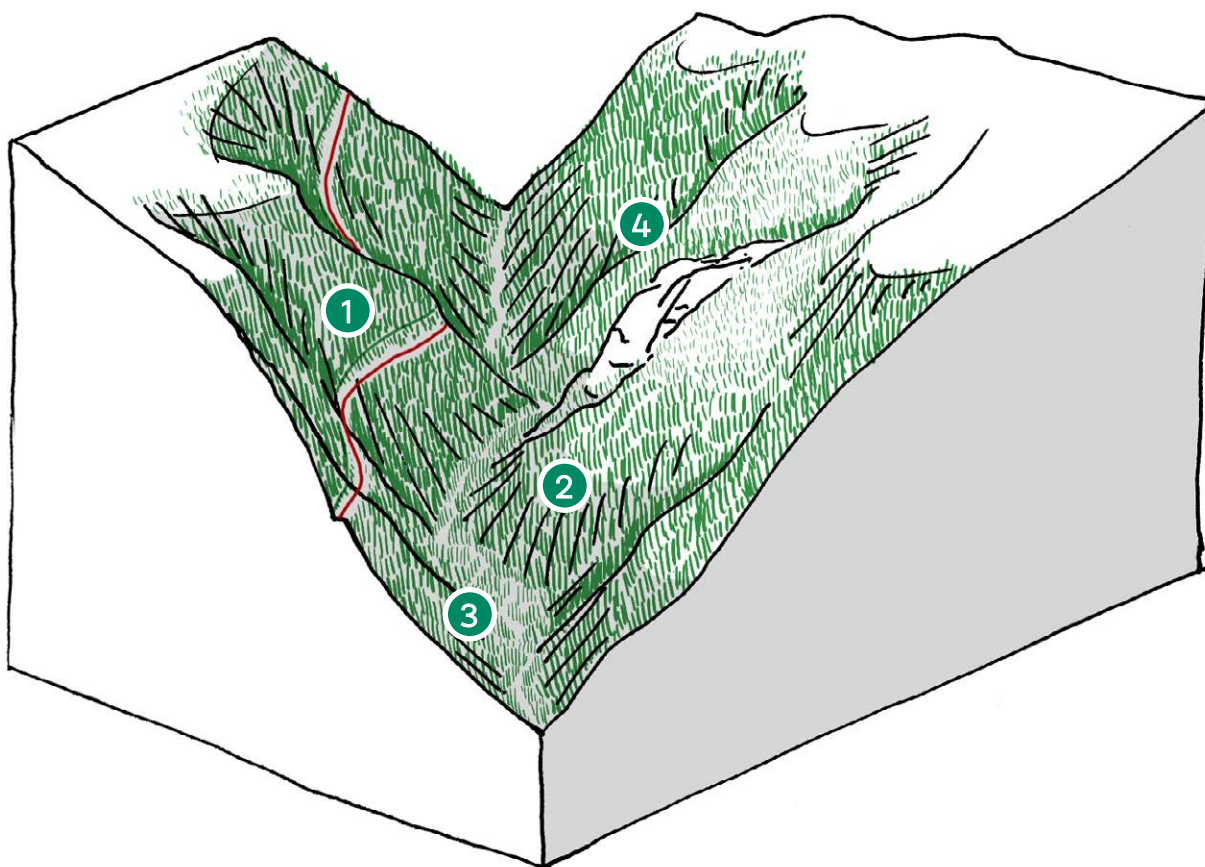
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Des jeux d'expositions contrastés.
- Des terrains difficiles accueillant une biodiversité importante : landes et pelouses, boisement des versants et fonds de vallons.

Dynamiques spatiales

- Effet de chute, de basculement, de tension vers le fond de vallon.
- Répétition d'un même espace jusqu'à l'horizon, rythmée par la succession des arrêtes des interfluves.



- 1 : Routes inscrites en déblai-remblai dans la pente, soulignant le rythme des arrêtes.
- 2 : Boisements accentuant l'unité et la monumentalité des versants.
- 3 : Cours d'eau torrentiels et inaccessibles, accentuant l'effet de profondeur.
- 4 : Affleurements rocheux surplombants, exacerbant les saillies.

Motifs et structures



Des routes spectaculaires, en balcon sur les fonds de vallées encaissées - Vallée de la Cruzeize, dite vallée de l'enfer



Cours d'eau étroits, torrentiels, peu accessibles



Lieux de franchissement



Versants boisés, lacs de barrage



Landes, installations hydroélectriques d'époques variées



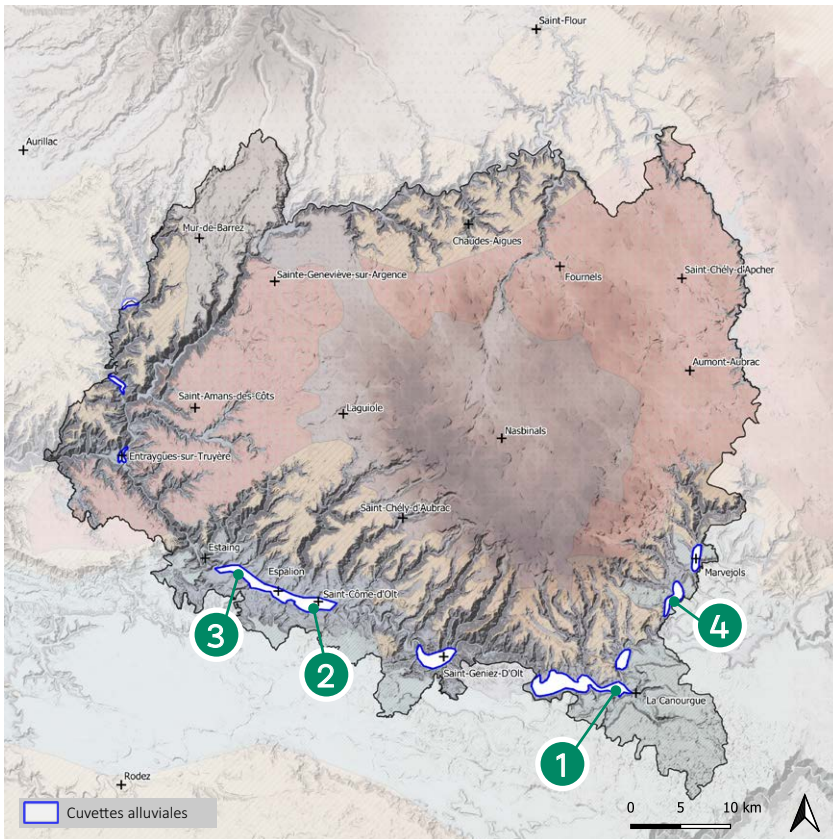
Les représentations

- Des lieux accueillants, abrités, au climat doux particulièrement propices à l'implantation humaine.
- Des territoires faciles d'accès, traversés par des routes et infrastructures importantes, accueillant des bassins de vie dynamiques et une agriculture diversifiée.
- Un patrimoine historique important et valorisé par le tourisme.

Les cuvettes alluviales

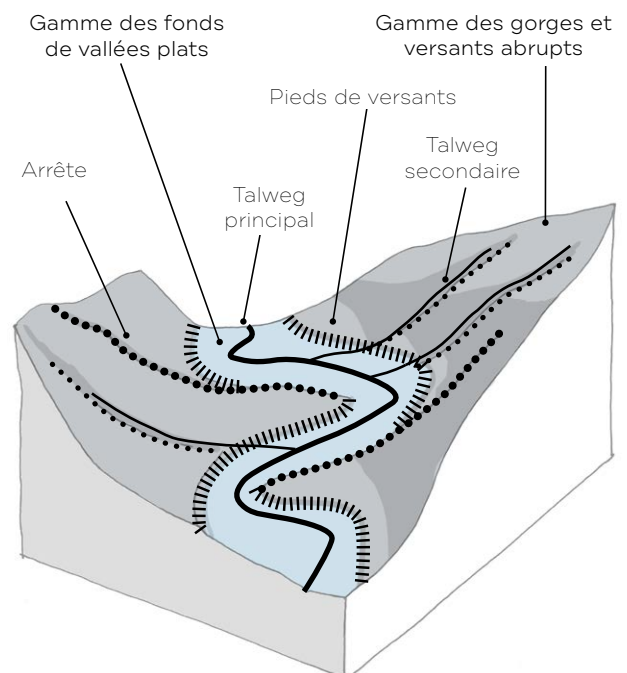
Exemples rencontrés

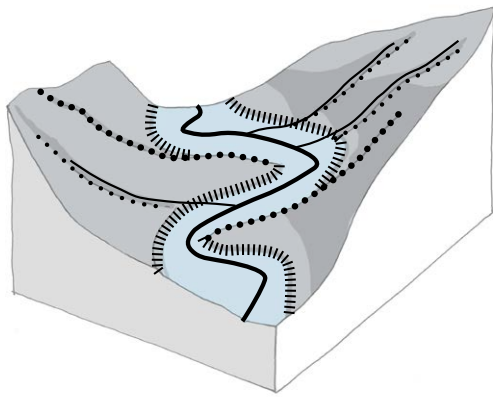
- 1 : la cuvette de Banassac
- 2 : la cuvette de Saint-Côme-d'Olt
- 3 : la cuvette d'Espalion
- 4 : la cuvette du Monastier



Le socle

- Des alcôves de dépôts sédimentaires incluses dans les gorges et vallées en «V». Elles se distinguent par des fonds de vallées plats, qui traduisent le niveau de remplissage de la vallée par les alluvions charriés par les cours d'eau.
- Les gammes des fonds de vallées plats et des versants abrupts s'y confrontent.
- Le talweg principal et les pieds de versants sont des structures majeures qui dessinent l'espace de la plaine alluviale.
- Le découpage des versants est rythmé par la succession des arrêtes et des talwegs secondaires.





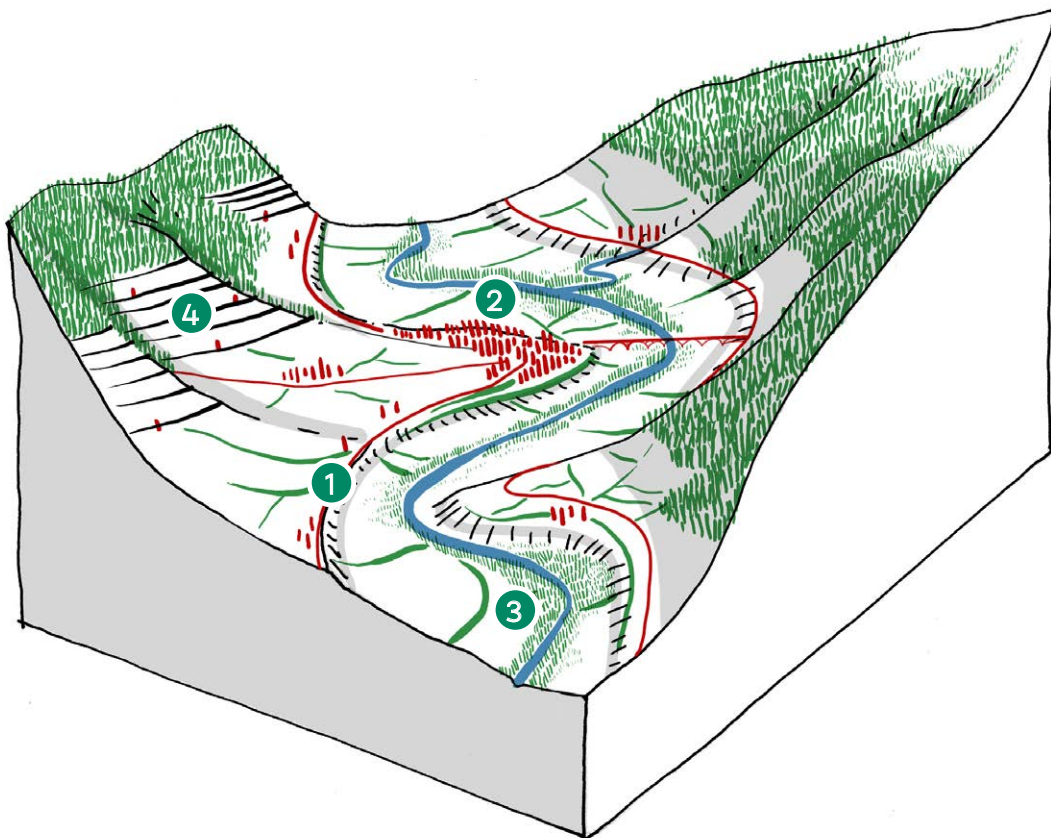
La charpente paysagère

Dynamiques spatiales

- Contraste entre la verticalité des versants abrupts et l'horizontalité de la plaine alluviale.
- Unité de la vallée délimitée par la monumentalité des versants.
- Rythmique imprimée par les méandres et la succession d'effets de pincement au niveau des éperons, en contraste avec les effets de déploiement de la plaine alluviale de part et d'autre du cours d'eau principal.

Conditions des milieux

- Valorisation des versants bien exposés par des terrasses viticoles, vergers, prairies et bocage associé.
- Alluvions fertiles en fond de vallée valorisés par des prairies temporaires, des grandes cultures, et du maraîchage.
 - Développement de ripisylves et de boisements alluviaux au bord des cours d'eau.



- 1 : Routes soulignant les rebords de la plaine alluviale.
- 2 : Implantation des villages accentuant la succession des éperons qui rythme la vallée.
- 3 : Ripisylves qui signalent les cours d'eau, fils rouges des vallées.
- 4 : Présence de terrasses amplifiant ponctuellement l'effet de surplomb des versants abrupts.
- Succession des modes d'occupation du sol qui accompagne la transition de la plaine alluviale aux versants abrupts : grandes parcelles révélant l'horizontalité de la plaine alluviale, prairies révélant les ruptures de pentes des pieds de versants, en contraste avec les versants abrupts boisés, dont la présence monumentale domine souvent l'horizon de la plaine alluviale.

Motifs et structures



Routes suivant la courbe de niveau juste au dessus de la zone inondable, soulignant les limites du fond de vallée



Routes accompagnées d'arbres en alignements



Cours d'eau larges, peu profonds, berges en pente douce accessibles, accompagnées d'une ripisylve



Bourgs anciens en pieds de pentes, implantés sur des promontoires naturels



Cultures maraîchères bénéficiant d'un climat doux, habitat dispersé sur les versants les moins pentus



Grandes cultures en fond de vallée, valorisant les alluvions (dépôts de sédiments) fertiles, versants boisés



Les représentations

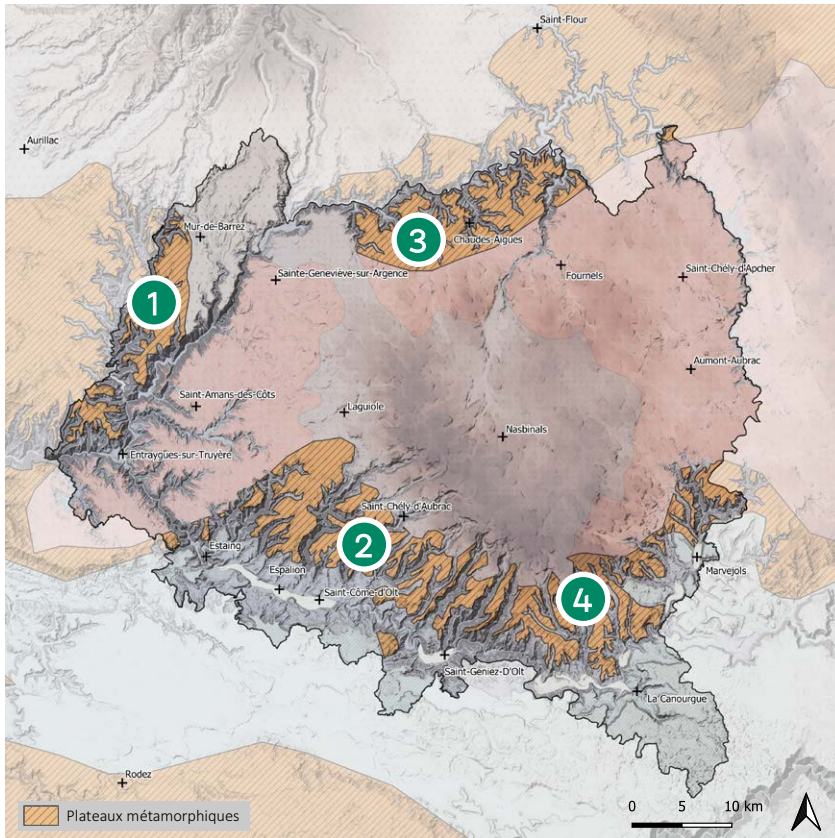
- Des «entre-deux» : des espaces de transition entre les grandes vallées et les hauts plateaux.
- Des territoires de moyenne altitude accueillants mais parfois difficiles d'accès, reculés, peu connus du public et intimes.
- Des horizons vastes, très ouverts sur les lointains. Des lieux de contemplation privilégiés des massifs voisins (Cantal, Causses) au-delà des grandes vallées encaissées.

Les plateaux métamorphiques

[Socle en gneiss et schiste]

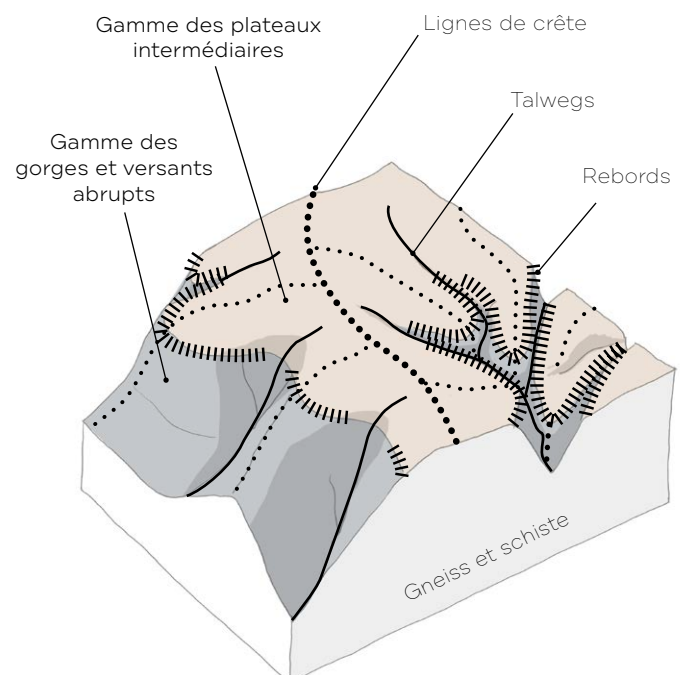
Exemples rencontrés

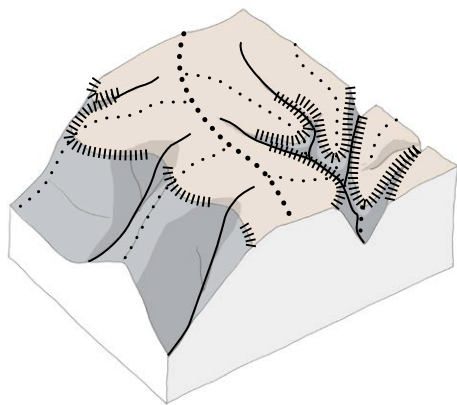
- 1 : plateau de Murols, Carladéz
- 2 : plateau de Salgues, Boraldes
- 3 : plateau d'Espinasse, Caldaguès
- 4 : plateau des Hermaux, Boraldes



Le socle

- Un socle gneisseux ou schisteux relativement tendre, fortement entaillé par les cours d'eau qui y creusent facilement de profondes vallées.
- Des plateaux intermédiaires en relation étroite avec les vallées encaissées dont ils constituent les interfluves.
- Des plateaux plus ou moins larges, aux pentes douces, légèrement creusés par les têtes de vallons, et brusquement délimités par des rebords d'où dévalent les versants abrupts des gorges et vallées encaissées.
- Des lignes de crêtes particulièrement structurantes.





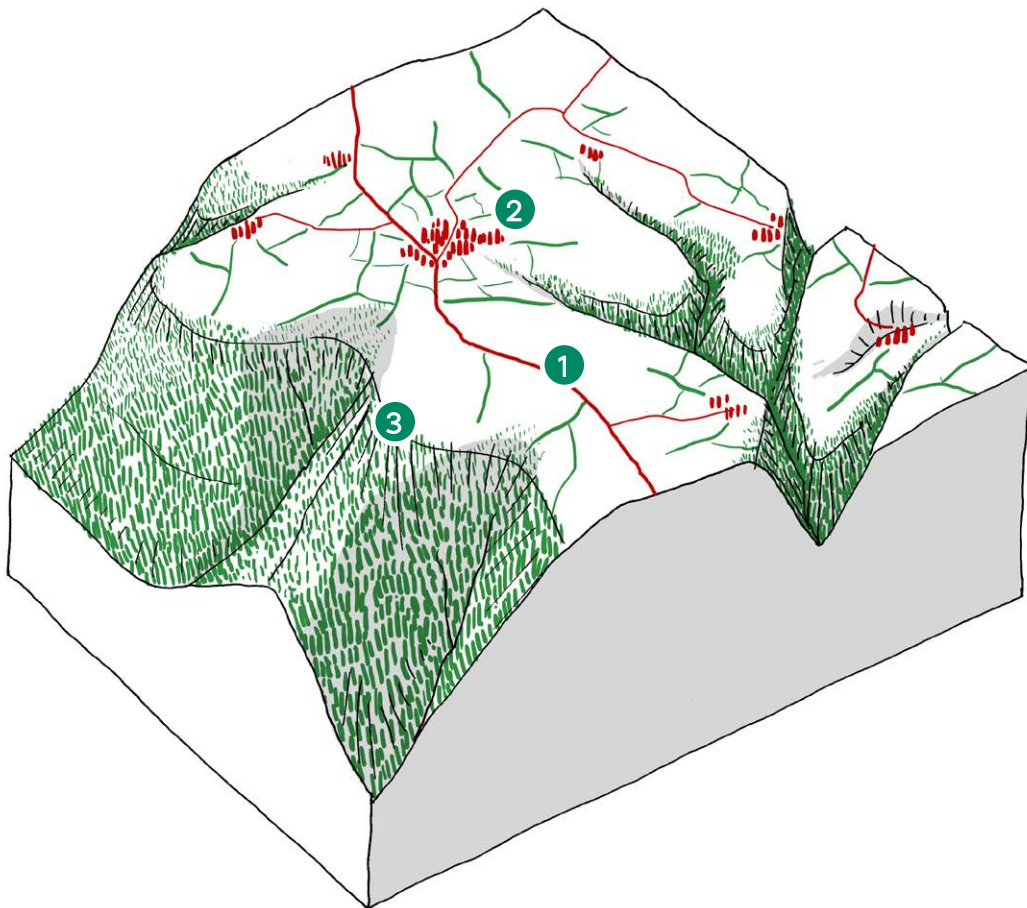
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Villages et hameaux implantés à l'abri des lignes de crêtes ou d'un repli du terrain, à proximité de l'eau, en rebord de plateau, ou en tête de vallon.
- Plateaux fertiles et altitudes intermédiaires favorables à la polyculture-élevage.

Dynamiques spatiales

- Tensions des grandes lignes de crêtes, tendues vers des horizons lointains.
- Opposition entre les plateaux et les vallées encaissées.
- Effet de rupture au niveau des saillies des rebords de plateaux, et de glissement au niveau des têtes de vallons.
- Vis-à-vis, jeux d'échos d'un plateau à l'autre.



- 1 : Routes suivant les lignes de crêtes, amplifiant l'effet de suspension entre horizons lointains et vallées encaissées.
- 2 : Implantation des villages révélant des topographies singulières, à mi-pente dans les creux, ou en saillie en ligne de crête ou rebord de plateau. Maillage bocager accompagnant certaines inflexions du relief et se densifiant à proximité des espaces habités.
- 3 : Grands espaces agricoles révélant les pentes douces des plateaux, en contraste avec les fortes pentes boisées des vallées encaissées.

Motifs et structures



Villages compacts en rebords de plateaux



Grandes fermes en rebord de plateau, à l'abri des crêtes



Routes importantes en ligne de crête, vastes parcelles de prairies ou cultures



Maillage bocager assez dense près des villages



Bâtiments en schiste ou en gneiss



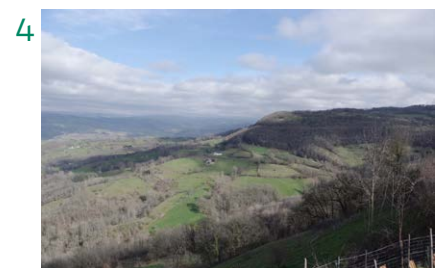
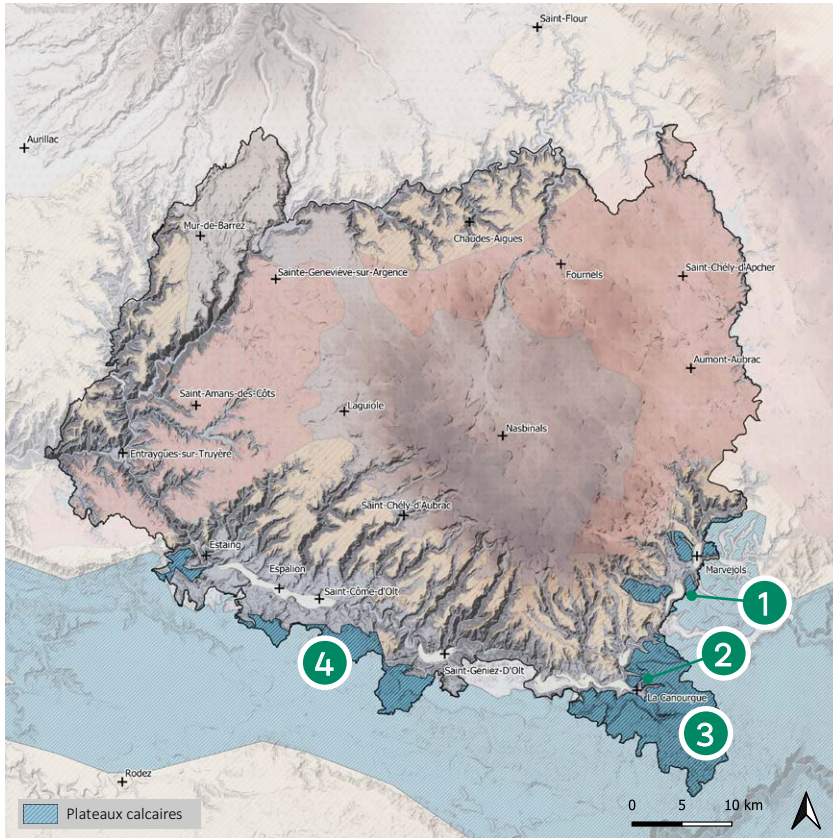
Les représentations

- Des hauts plateaux (Causses) exposés aux vents, rudes et secs.
- Des plateaux intermédiaires (avant-causses) aux pentes douces plus accueillantes, abritées et verdoyantes.
- Des espaces perchés, isolés et intimes à proximité de bassins de vie dynamiques (Vallées du Lot et de la Colagne).

Les plateaux calcaires

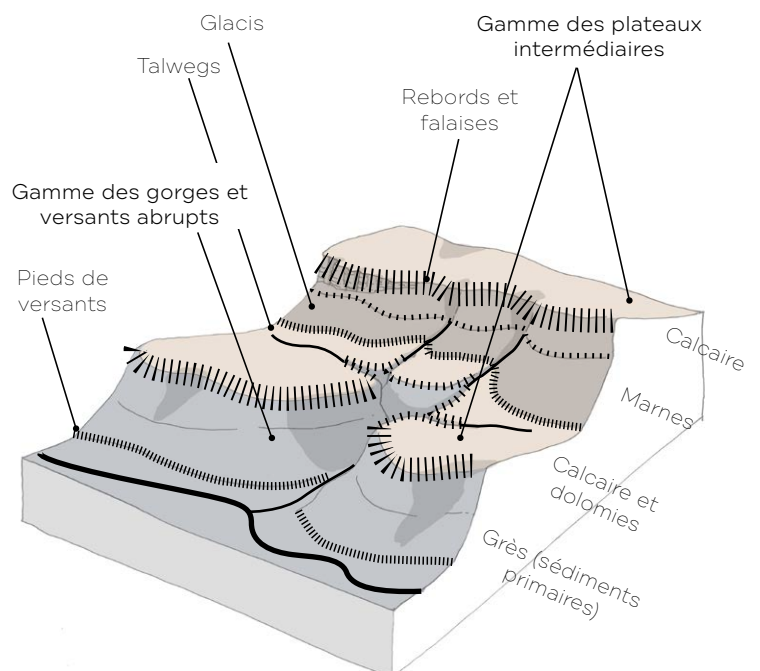
Exemples rencontrés

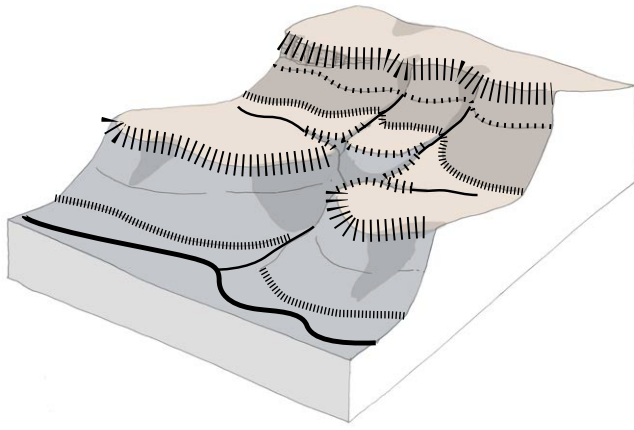
- 1 : truc de Saint-Bonnet-de-Chirac
- 2 : vue vers le causse de Séverac
- 3 : le causse de Sauveterre
- 4 : le rebord du causse Comtal



Le socle

- Un socle composé de différentes couches de roches sédimentaires stratifiées selon l'époque de leur dépôt. Découpé en deux plateaux calcaires étagés aux rebords très escarpés, reposant sur des «glacis» (contreforts) de roches détritiques (marnes ou grès).
- Gamme des plateaux dominante, entrecoupée par celle des gorges et versants abrupts.
- Des plateaux aux silhouettes monumentales, couronnées par des falaises calcaires.





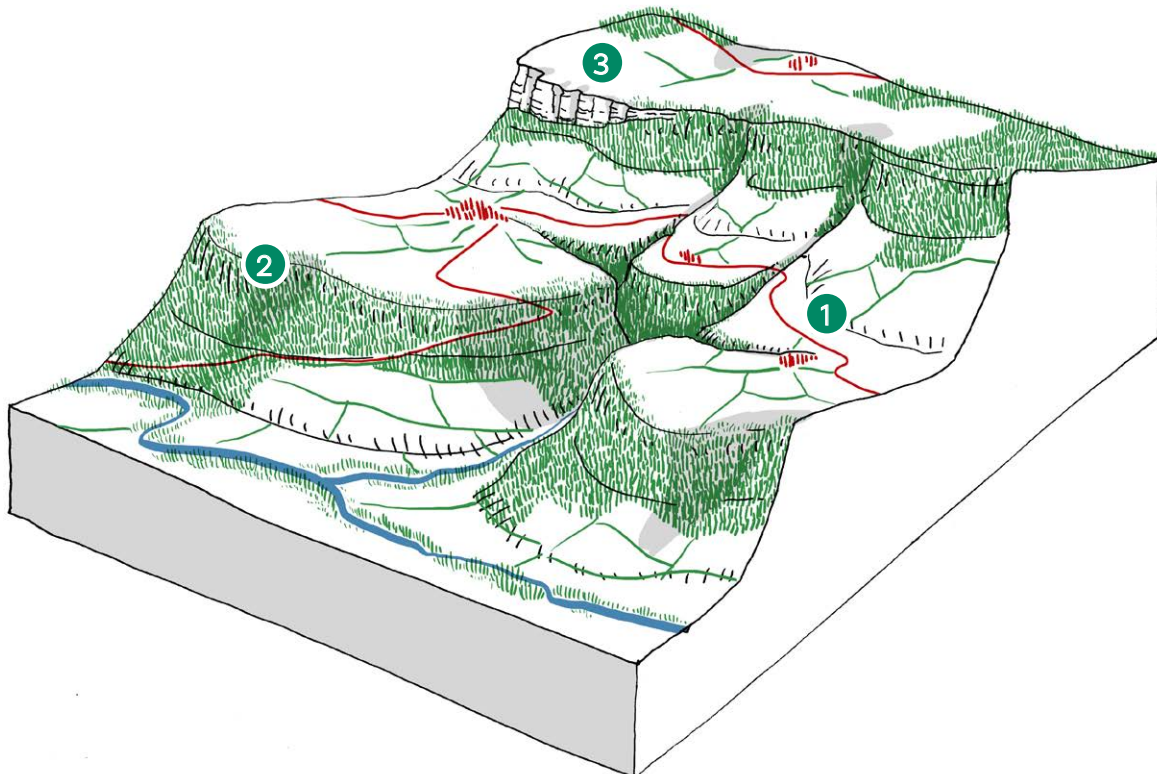
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Villages et hameaux implantés aux pieds des glacis, à proximité des lignes de sources, ou à proximité des vallons.
 - Plateaux fertiles et altitudes intermédiaires valorisées par l'agriculture.
 - Socle calcaire favorable au développement de la buxaie.
- Falaises accueillant une flore et une faune spécifiques.

Dynamiques spatiales

- Effet de surplomb, de balcon voir de tremplin des plateaux vers les vallées qui en dessinent les pieds.
- Tensions des pentes douces des plateaux vers des horizons lointains, brusquement interrompues par la verticalité monumentale des rebords de plateaux et falaises.
- Effet de suspension entre hauts et bas, d'isolement du plateau intermédiaire entre Causses et vallées.



- 1 : Routes soulignant les pieds des glacis. Implantation des villages révélant la présence de l'eau aux pieds des glacis et à proximité des vallons.
- 2 : Contraste entre les espaces cultivés et boisés accentuant la rupture entre les pentes douces des plateaux et les falaises et versants abrupts des vallées encaissées et rebords de plateaux.
- 3 : Résurgences ponctuelles des falaises à travers les bois marquant l'horizon et restituant leur monumentalité aux rebords de plateaux.

Motifs et structures



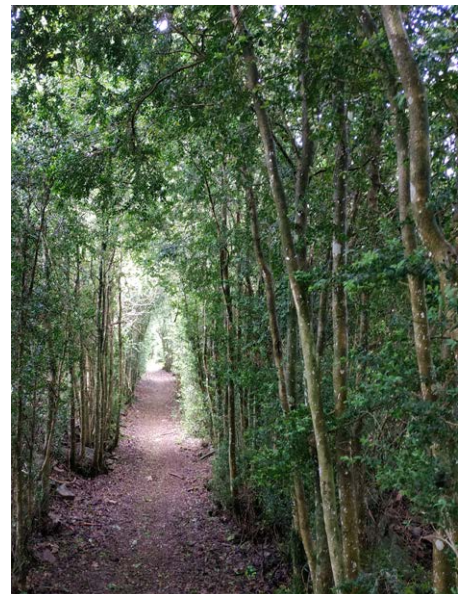
Hameaux et villages sur les plateaux intermédiaires, au pied des glaciers et à proximité des rebords des vallées



Murets de pierre sèche



Falaises, rochers calcaires et ravins



Buxaie



Boisement sur les terrains escarpés et maillage bocager sur les pentes plus douces, associé aux cultures et prairies



Bâtiments en calcaire



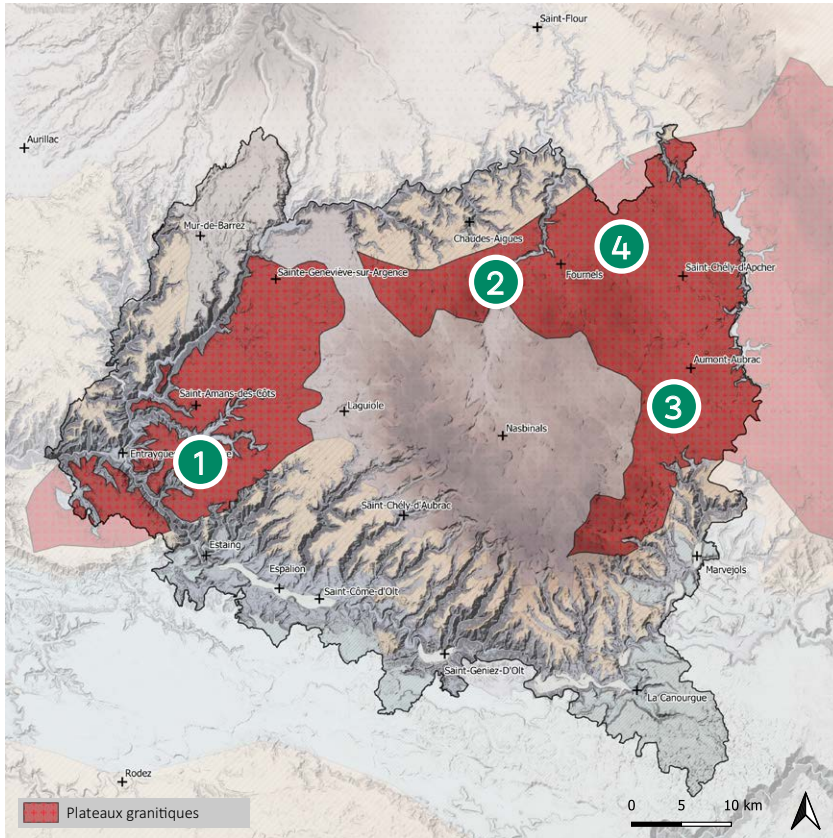
Les représentations

- Des territoires de moyenne altitude, accueillants, propices à l'implantation humaine et au développement de l'agriculture, aux paysages très diversifiés.
- Des territoires ruraux à distance des grands pôles d'échange et de circulation, reculés et préservés.
- Des repères spatiaux peu évidents (absence d'horizons très marqués ou de vues lointaines sur de grands repères géographiques, réseau hydrographique complexe, réseau dense de petites routes sinueuses).

Les plateaux granitiques

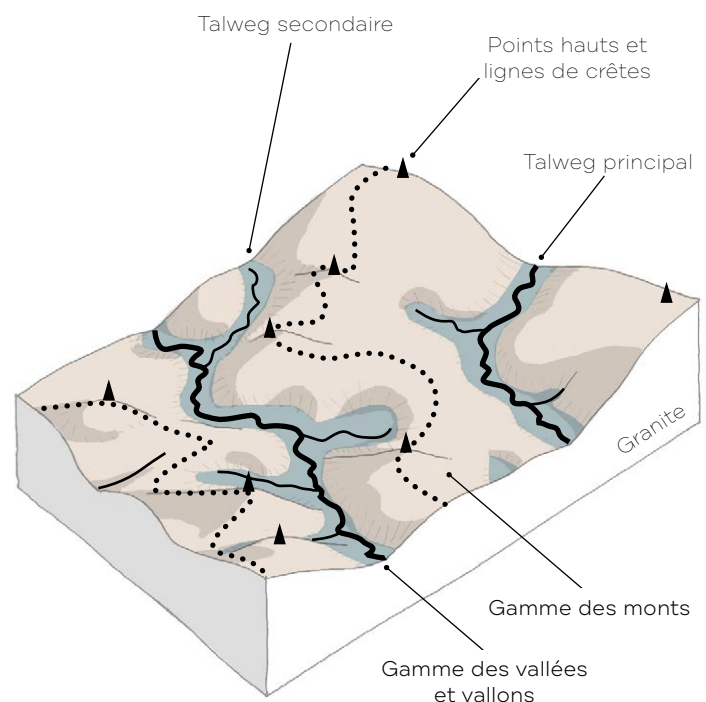
Exemples rencontrés

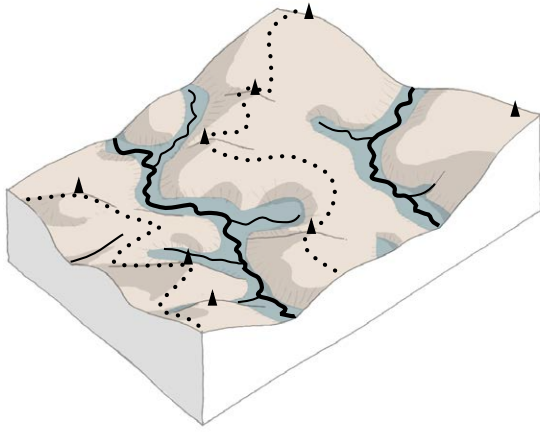
- 1 : plateau de la Viadène
- 2 : vers Deux-Verges et Le Puy de la Tuile
- 3 : la Margeride vers Hermabessière
- 4 : la Margeride vers Termes



Le socle

- Un socle cristallin dur, résistant à l'érosion, où les vallées et vallons s'encaissent peu, formant parfois de grandes "alvéoles" à fond plat.
- Une typologie de plateaux assez homogènes, très vallonnés, où alternent les gammes des monts et des vallées et vallons.
- Des plateaux structurés par le réseau hydrographique (talwegs) et des lignes de crêtes plus ou moins marquées, composées de monts plus ou moins identifiables.





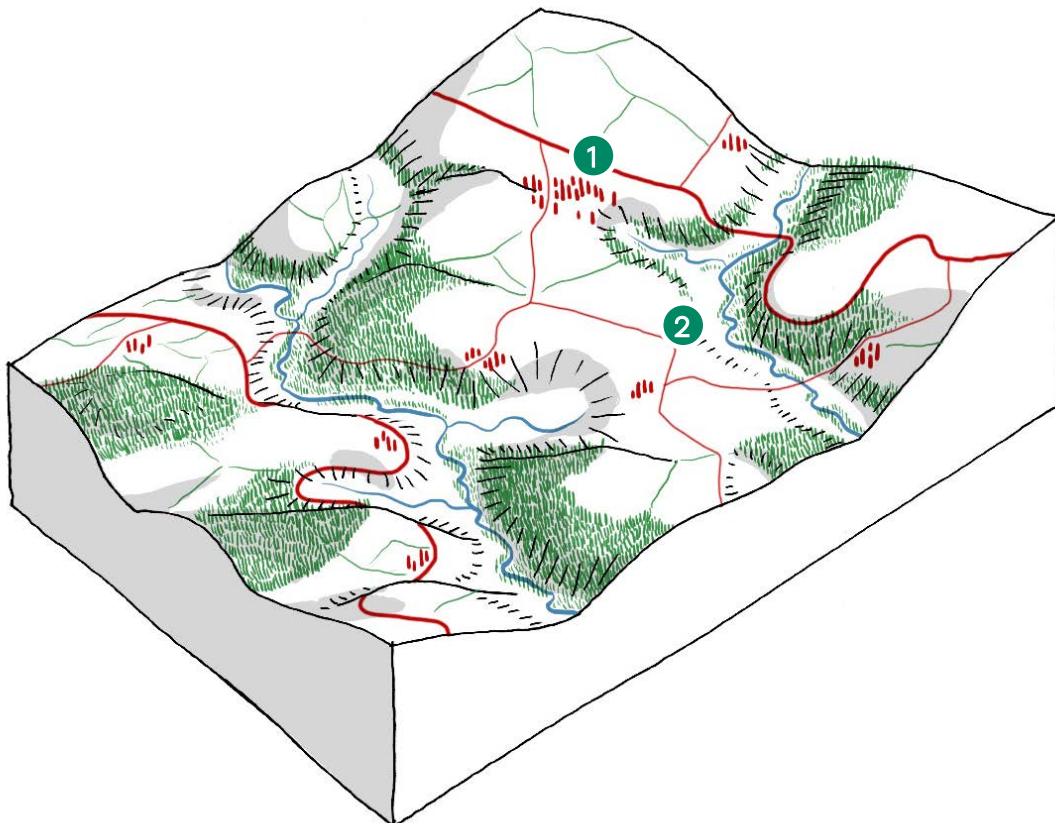
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Une variation infinie des reliefs et des expositions, qui entraîne une grande diversité de modes d'occupation des sols (espaces agricoles cultivés ou pâturés, ouverts, bocagers, forestiers, zones humides, notamment dans les alvéoles, pré-bois...).
- Un habitat dispersé pour valoriser des sols fertiles, tirant parti de la disponibilité de l'eau.

Dynamiques spatiales

- Effet d'étendue produit par le moutonnement des monts répété jusqu'à l'horizon.
- Ponctuation de cette étendue par des points culminants discrets.
- Vallées et monts unifiés par leurs pentes douces.
 - Alvéoles individualisées par la césure entre l'horizontalité de leur fond plat et les pentes douces des versants qui les bordent.



- 1 : Habitat dispersé et routes sinueuses révélant des nuances de relief ténues et singulières (creux, replats, légers surplombs, rebords de vallées et alvéoles...).
- 2 : Ripisylves ou zones humides révélant les cours d'eau et fonds de vallées humides.
- Variations des modes d'occupation du sol et des formes de la végétation (haies, boisements...) accompagnant celles du relief, créant des effets chaque fois différents (effets de contrastes, d'harmonie, de mise en scène, de cadrage, d'accentuation...).

Motifs et structures



Habitat dispersé implanté à mi-pente



Maillage bocager d'essences diversifiées



Routes sinueuses à mi-pente



Mosaïque de prairies, cultures et boisements



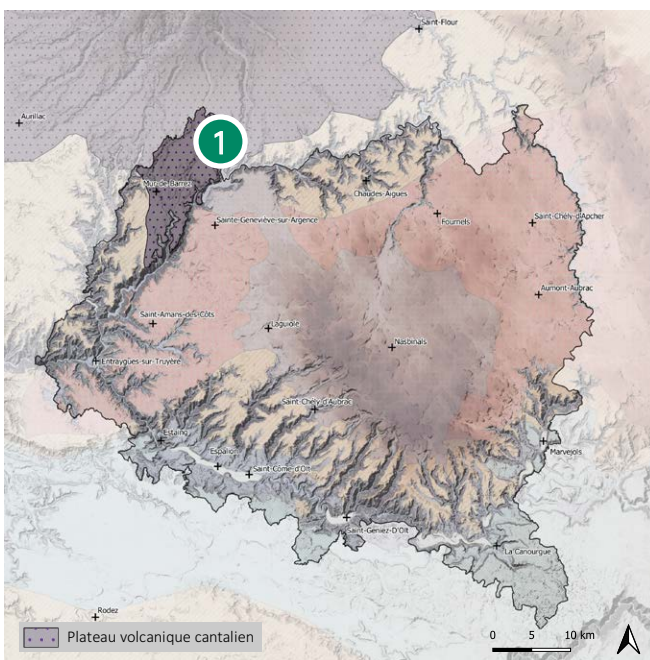
Ripisylves et prairies humides en fond de vallon



Bâtiments et murets en pierre sèche en granite



Zones humides révélant l'humidité du sol, notamment dans les alvéoles granitiques



1 : vallée de l'Hirondelle, ancienne vallée glaciaire

Les représentations

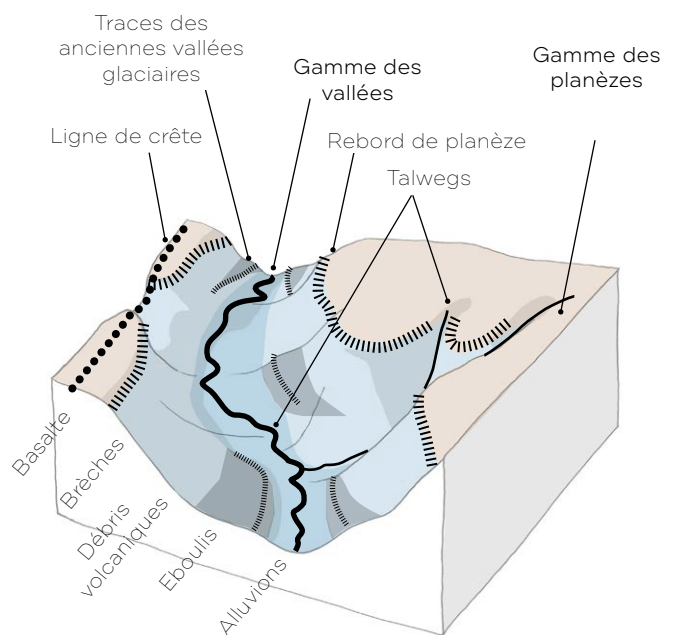
- Des plateaux de moyenne altitude propices à l'élevage, adossés aux pieds du Cantal et tournés vers l'Aubrac, entrecoupés de vallées profondes, verdoyantes.
- Des territoires ruraux, assez isolés et préservés.
- Des territoires mystérieux, aux patrimoines bâtis et naturels volcaniques valorisés (coulées de lave, villages perchés...).

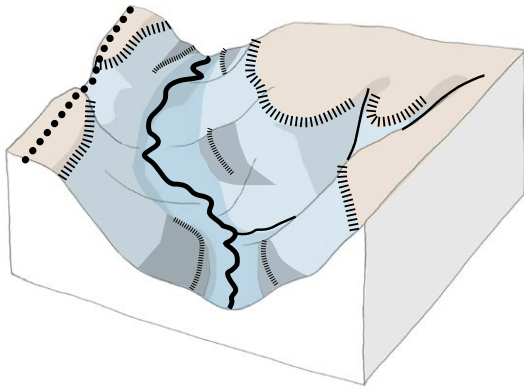
Le plateau volcanique cantalien



Le socle

- Des planèzes constituées par l'empilement de débris d'éruption, de brèches et de coulées de lave, entaillées par de nombreuses vallées issues de la fonte des glaciers (vallées glaciaires, en "auge" ou en "U"), remodelées par l'érosion fluviale.
- Gammes des planèzes et des vallées.
- Des planèzes aux reliefs très horizontaux délimitées par des pentes fortes, voire abruptes.
- Des vallées aux profils asymétriques, remplies par des éboulis et alluvions, dont les versants irréguliers ont gardé la trace des anciens niveaux (légers replats marquant les niveaux des anciens fonds des vallées glaciaires).





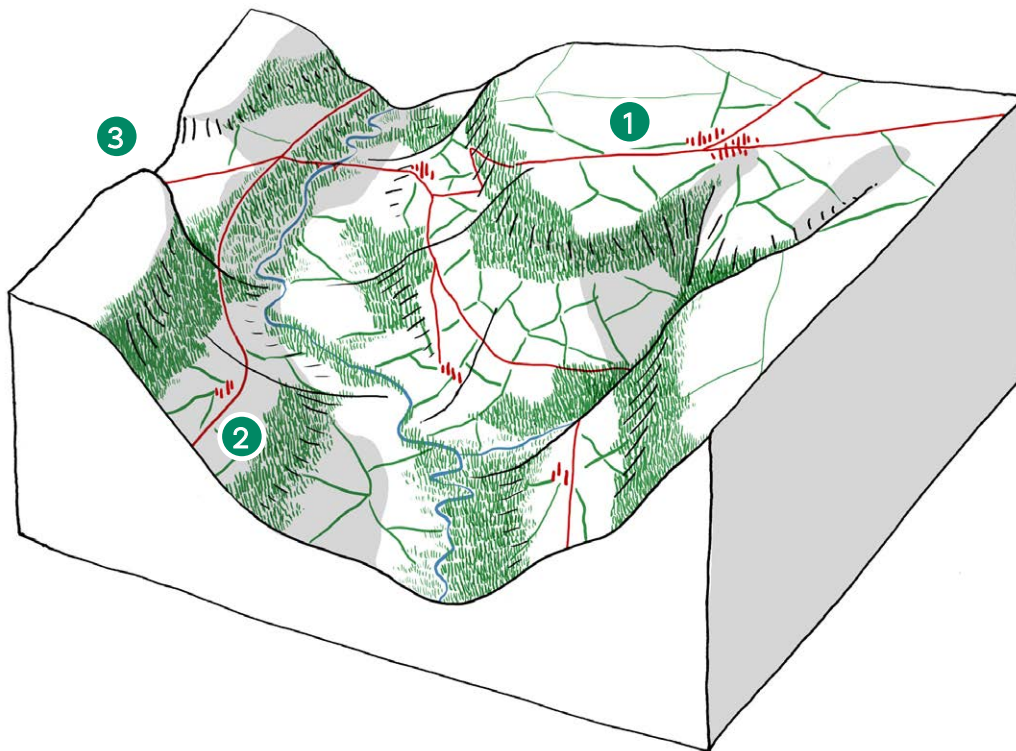
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Sur les planèzes pâturées, villages et hameaux peu nombreux situés en rebord, abrités par le relief, au niveau des résurgences de sources sous la couche supérieure de lave.
- Dans les vallées, villages et hameaux à mi-pente, tirant parti de replats qui témoignent des anciens niveaux des vallées, et de résurgences de sources entre deux couches de débris volcaniques. Des formes de végétation (ripisylves, boisements, bocages...) et d'occupation des sols (agriculture, forêt...) très variables selon les degrés de pente et d'humidité.

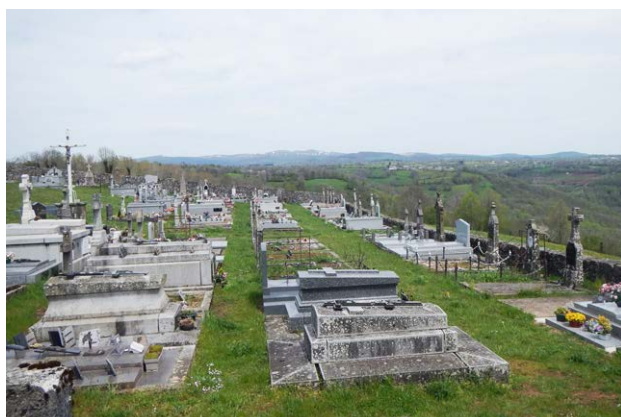
Dynamiques spatiales

- Contrastes très marquants entre l'horizontalité et l'étendue des planèzes, suspendues, très ouvertes vers des horizons lointains, et la profondeur des vallées, aux versants très irréguliers.
- Des vallées unifiées par les pentes continues des versants, parfois interrompues par des fonds plats, dominées par des crêtes régulières, ponctuellement marquées par les saillies ou éperons des rebords de coulées de lave.



- 1 : Routes tendues en ligne de crête sur les planèzes, ou soulignant leurs rebords, offrant de nombreux points de vue lointains.
- 2 : Implantation de certains hameaux à mi-pente révélant la présence de l'eau.
- 3 : Eperons et saillies volcaniques, parfois mis en scène par la présence de villages et places fortes.
- Contrastes entre vallées et planèzes accentué par la répartition des espaces ouverts et fermés (planèzes pâturées, très ouvertes, parfois jalonnées de quelques haies, et vallées beaucoup plus boisées ou maillées par un bocage beaucoup plus dense).

Motifs et structures



Villages en rebord de planèze, vues lointaines vers le Plomb du Cantal et les crêtes de l'Aubrac



Maillage bocager assez dense et fin sur les versants



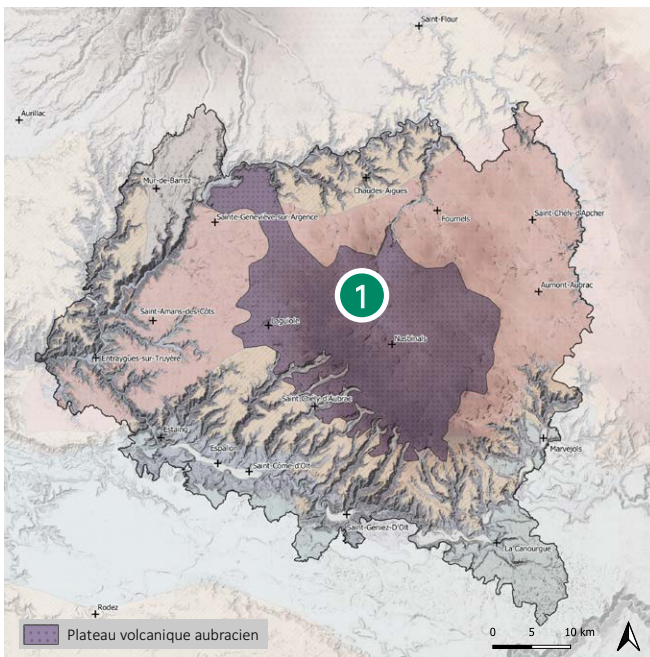
Grandes estives sur les planèzes



Routes sinueuses à mi-pente dans les vallées



Villes et villages perchés, formes volcaniques caractéristiques, ripisylves accompagnant les cours d'eau



1 : la vallée du Bès, Saint-Urcize et les crêtes de l'Aubrac

Les représentations

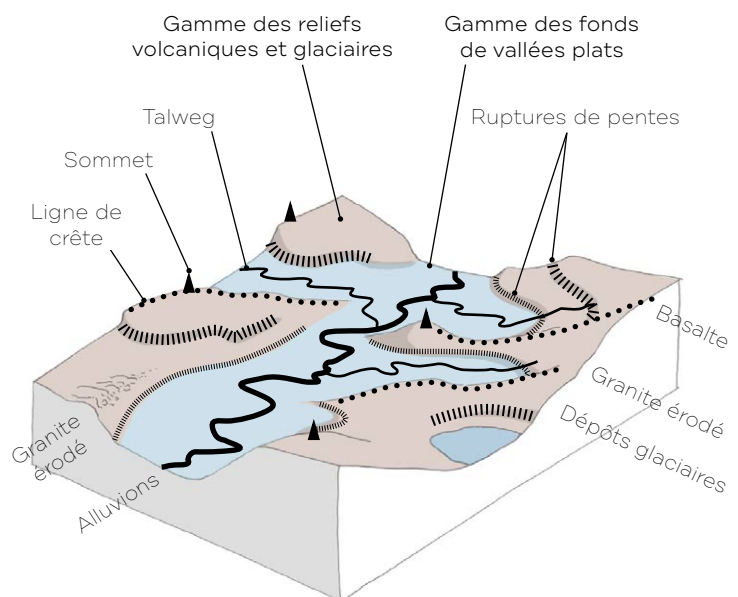
- Un plateau d'altitude aux paysages bruts et préservés soumis à un climat rude, marqué par une saisonnalité forte.
- De grands espaces d'estive porteurs d'une culture agropastorale caractéristique des territoires de moyenne montagne (production de fromages, vie dans les burons...).
- Des patrimoines naturels (flore, formations géologiques...) et culturels (chemins, bâti, terroirs...) fortement valorisés, notamment à travers la pratique de la randonnée.

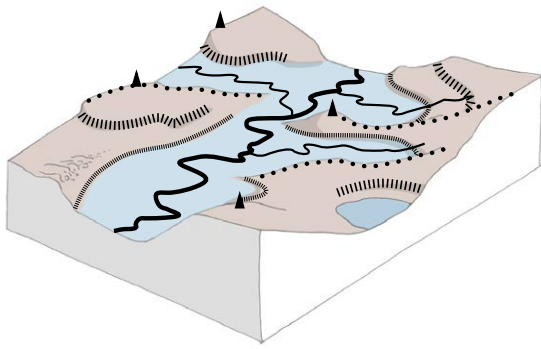
Le plateau volcanique aubracien



Le socle

- Un socle granitique recouvert de coulées de lave empilées et de débris rocheux déposés par le retrait des glaciers (alluvions et moraines), fortement érodé par les glaciations successives.
- Gamme des reliefs volcaniques et glaciaires portée par celle des larges vallées à fonds plats et tourbeux.
- Des formes de relief structurées par des lignes de crêtes et ruptures de pentes qui racontent la succession des éruptions, glaciations, et phases d'érosion qui ont façonné le socle.





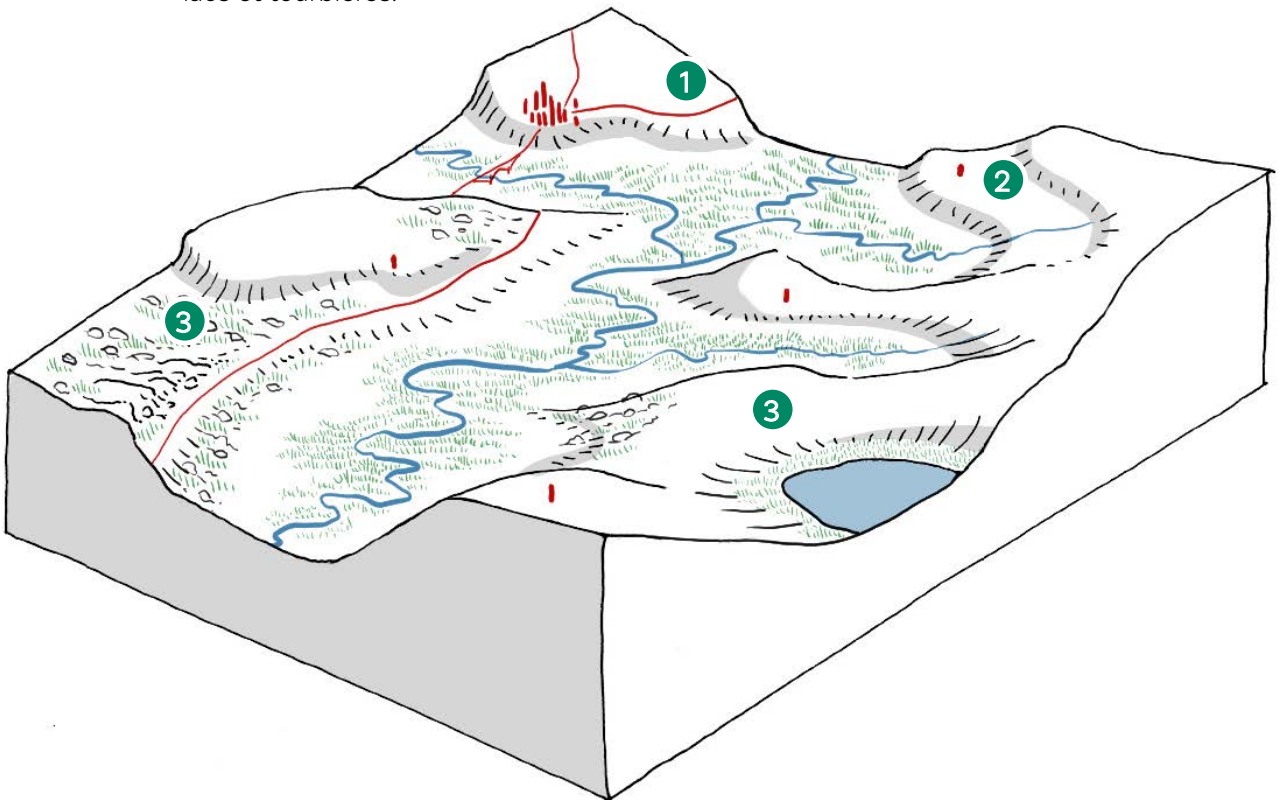
La charpente paysagère

Conditions des milieux

- Très peu d'arbres en raison des pressions exercées par l'élevage ainsi que l'altitude et les vents forts qui ne permettraient probablement pas le développement d'un couvert forestier homogène.
- Roches affleurantes en de nombreux endroits, favorables à une faune et une flore spécifiques.
- Grandes vallées et dépressions aux fonds très plats (creux formés par l'érosion glaciaire puis remplis d'alluvions), accueillant zones humides, lacs et tourbières.

Dynamiques spatiales

- Plateau tendu par la succession de lignes de crêtes amples et molles, ponctuées de saillies rocheuses, caractéristiques des reliefs volcaniques et glaciaires.
- Rythmé par des ruptures de pentes brusques créant des césures entre les différents niveaux du relief et les vallées.
- Contraste entre l'horizontalité des fonds de vallées très plats et l'ondulation des lignes d'horizon lointaines.



- 1 : Routes sinueuses, épousant les variations des formes du relief, longeant parfois un fond de vallée ou une crête.
- 2 : Dispersion de l'habitat en petits villages compacts, implantés dans les plis du relief ou mettant en exergue un promontoire rocheux, et d'un petit patrimoine agro-pastoral (burons) amplifiant la sensation d'étendue.
- 3 : Forte présence de motifs liés à l'eau (lacs, tourbières, cascades...) et à la géologie (affleurements, blocs erratiques...) qui révèle la puissance de la genèse du socle.
- Pâturage amplifiant l'impression d'immensité du plateau en tendant vers l'épuration du paysage.

Motifs et structures



Habitat regroupé en villages compacts, implantés à l'abri du relief (plus rarement en promontoire)



Routes sinueuses, murets en pierre sèche, événements géologiques glaciaires (blocs erratiques...)



Grandes estives ("montagnes"), et patrimoine agropastoral associé (burons, drailles, murets en pierre sèche...)



Événements géologiques volcaniques (necks, orgues basaltiques, mesas...)



Lacs d'altitude, tourbières



Cours d'eau peu profonds et sinueux, au sein de fonds de vallées plats et tourbeux, sans ripisylve



Hêtraies d'altitude



Bandes boisées

Conclusion

Lire le paysage, c'est comprendre son socle, façonné sur le temps long de la géologie : les formes du relief et la singularité des lieux (vallons, creux, saillies...). C'est aussi pouvoir mettre des mots sur la qualité des espaces et leurs effets sur nos perceptions (comment une ligne de crête tendue peut provoquer un sentiment d'équilibre, ou au contraire comment une rupture de pente brutale crée une impression de vertige...). C'est ensuite décrypter les logiques d'implantation des éléments du bâti et de la végétation, qui accompagnent l'installation et le développement des sociétés humaines, et qui se sont traditionnellement implantés en harmonie avec le socle du paysage. **Lire le paysage, c'est donc traduire, à partir du terrain, l'esprit et la manière dont les collectivités ont pris leur place au fil du temps dans leur environnement, et sont parvenues à révéler le sens des lieux.**

Pourquoi lire ?

Aujourd'hui, alors que les sociétés se développent à des échelles spatiales de plus en plus grandes (extraterritoriales, extranationales, extraplanétaires...), la lecture de paysage, vectrice de repères dans l'espace et le temps, est plus que jamais primordiale. Elle offre un appui solide aux contemporains pour se projeter vers l'avenir, tout en préservant une forme de continuité avec les sociétés qui les ont précédés. **Plus qu'un outil d'analyse, la lecture de paysage est le fondement de toute démarche de projet d'aménagement du territoire.**

Quels apports pour les paysages de l'Aubrac ?

En raison de sa genèse mouvementée et de sa géomorphologie contrastée, le territoire du PNR de l'Aubrac présente une diversité de paysages singuliers. **Par la description de typologies géomorphologiques, et donc de paysage, ce cahier propose une lecture complémentaire et transversale aux découpages définis dans la Charte du PNR et les Atlas de Paysage départementaux.**

Cette approche par les fondements paysagers permet d'**entamer une descente dans les échelles et la reconnaissance de la richesse des paysages de l'Aubrac dans leur pluralité**, en faisant émerger des singularités au sein même des entités éco-paysagères. Comme par exemple la décomposition en « séquences » des Boraldes, entre franges volcaniques et plateaux intermédiaires, les deux visages du Carladez, entre plateau volcanique cantalien et plateau métamorphique, ou encore la présence des plateaux volcaniques de Cantoin et de Laguiole au sein de la Viadène. La description par typologies de paysage (ou géomorphologiques) permet également de **tisser des liens inattendus entre des territoires éloignés, comme une invitation à créer de nouvelles passerelles, de nouveaux collectifs de travail transversaux à l'échelle du massif.**

De la description des typologies géomorphologiques...

... à l'identification des structures et effets majeurs de la charpente paysagère :

> Contrastes des versants et des fonds de vallons des paysages de vallées

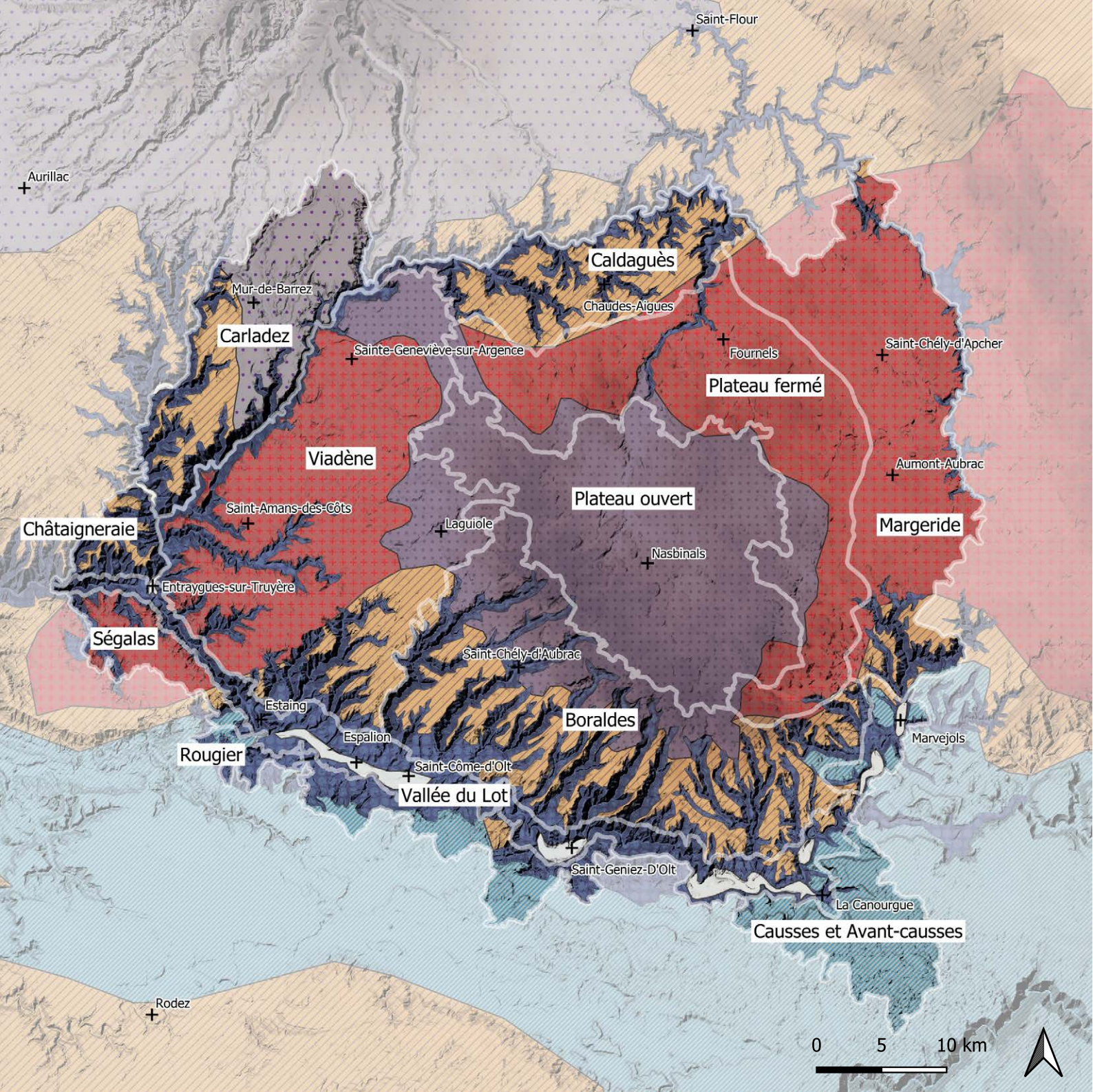
- Vallées en "V"
- Cuvettes alluviales

> Tensions des lignes de crêtes et rebords des paysages de plateaux découpés

- Plateaux métamorphiques
- Plateaux calcaires

> Alternance des monts et vallons des paysages de plateaux vallonnés

- Plateaux granitiques
- Plateau volcanique cantalien
- Plateau volcanique aubracien



- Entités éco-paysagères
- Typologies**
- Vallées en "V"
- Cuvettes alluviales
- Plateaux métamorphiques
- Plateaux calcaires
- Plateaux granitiques
- Plateau volcanique cantalien
- Plateau volcanique aubracien

Carte de superposition des typologies géomorphologiques et des entités éco-paysagères de la charte du PNR de l'Auzou

Avec la participation

de l'équipe technique du PNR Aubrac...

Hugo Receveur, chargé de mission Paysage
Nicolas Leblois, chargé de mission Urbanisme
Silvia Estévez Santos, chargée de mission Énergie
Régine Pechberty, chargée de mission Marque Parc et chemins de Saint-Jacques
Romain Ribière, chargé de mission Forêt
Chloé Vayssier, chargée de mission Agriculture
Remi Teyssebre, doctorant en Design de Service et Médiation

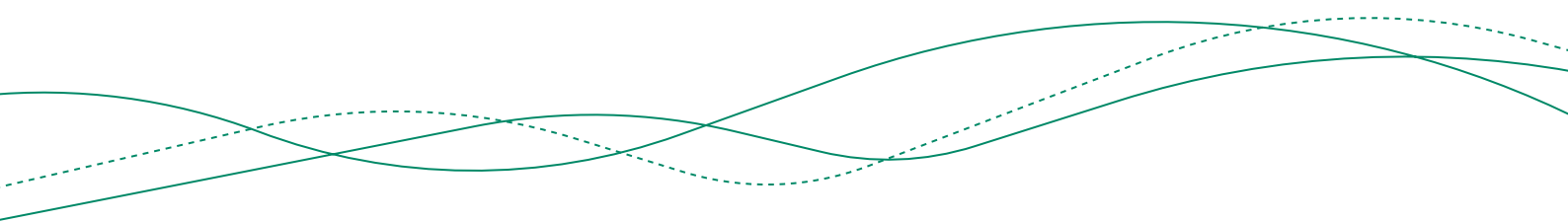
des élus référents du PNR Aubrac...

Roger Auguy, maire de Prades-d'Aubrac
Geneviève Gasq-Bares, maire de Condom-d'Aubrac

Ainsi que ...

Arthur Ancrenaz, doctorant en Géographie physique et environnementale
Caroline Bideau et Zelda Puyfoulhoux, archéologues (site de Javols)
Gonzalo Diaz, guide agréé et accompagnateur
Laurent Fau, archéologue (DRAC Aveyron)

Merci !



Issus de la collaboration étroite du PNR de l'Aubrac avec les bureaux d'études Détours - Atelier de paysage et VEDI, les cahiers des paysages de l'Aubrac n'entendent pas constituer un nouvel état des lieux exhaustif des paysages du Parc, précédemment décrits dans les atlas départementaux existants à ce jour. Ils tendent plutôt à proposer une nouvelle approche, plus décalée, nourrie par l'expérience de paysagistes-concepteurs et de professionnels de la concertation, comme une pierre supplémentaire à l'œuvre collective du PNR.

Pédagogiques avant tout, ils constituent un outil au service des acteurs, leur donnant de nouvelles clés de lecture du territoire recentrées sur ses fondements paysagers. Prenant acte que les paysages ordinaires sont en droit de prétendre à la même qualité d'attention que les paysages extraordinaires, les cahiers des paysages ont pour objectif de permettre à leurs lecteurs d'être en capacité de lire et comprendre les qualités de chaque lieu, pour pouvoir écrire les paysages de demain dans le respect de l'esprit des lieux.

Le Cahier n°1, de Lecture, propose une première approche de la notion de paysage ainsi que de la diversité des paysages de l'Aubrac, par la mise en évidence de sa charpente paysagère.

Conception, rédaction

Détours - Atelier de Paysage
Paysagistes concepteurs

Claude CHAZELLE, Maïté BEULLIER, Fanny JAOUEN

Agence Vous Etes d'Ici
Concertation & ingénierie pour les territoires

Claire PLANCHAT, Julie DELOBEAU



Crédits photographiques, illustrations :

Maïté BEULLIER, Fanny JAOUEN
(sauf mention contraire)

Parc naturel régional de l'Aubrac
Place d'Aubrac - 12470 AUBRAC
www.parc-naturel-aubrac.fr

© Parc naturel régional de l'Aubrac - 2022

